

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1801 - 7 février 2003 - prix : 1 €

Raffarin :

**Endormir
les salariés
pour
mieux les
dépouiller** p.9

**Avec et sans
plans sociaux,
licenciements
en
rafales** p.12-13

Irak :
**A deux
pas de
la guerre ?** p.8

**Retraites, plans
de licenciements :**

**Halte aux
attaques
contre les
travailleurs !**



Côte-d'Ivoire

**Le gouvernement français
dans l'impasse**

P. 8 et 9

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Les fonds de pension touchent le fond
- Nouvelles factures EDF, "transparence" mensongère
- p 5 ■ Raffarin et les retraites : endormir les travailleurs pour mieux les dépouiller
- Charges patronales... toujours moins !
- P 6 ■ Monde politique et les affaires
- Dumas relaxé en appel
- p 10 ■ Zones franches... franchement dérisoires, sauf pour quelques patrons
- Le retour de la tuberculose dans une cité des Mureaux (Yvelines)
- p 11 ■ Angoulême : piscine pour riches, pour les autres...
- Grenoble : derrière la vitrine
- p 16 ■ Jospin en éventuel recours
- Rail - route, collisions mortelles
- Les travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis dénoncent le manque de logements

Tribune

- p 6 ■ Marche à la guerre : Bush fait accélérer le pas, la diplomatie suivra...

Enseignement

- p 7 ■ Les instituteurs de Gironde et les enseignants du lycée Jean-Pierre Timbaud à Aubervilliers (93) en grève pour des moyens
- Réforme de l'enseignement supérieur.

Dans le monde

- p 8-9 ■ Le gouvernement français dans l'impasse en Côte-d'Ivoire.
- En Israël, Sharon se succède à lui-même.
- A deux pas de la guerre en Irak ?
- Explosion de Columbia.

Dans les entreprises

- p 12 ■ Fillon dénonce quelques patrons-voyous... pour mieux laisser faire.
- Non aux suppressions d'emplois à Giat Industries
- Pour la relaxe d'Alain Hébert !
- P 13 ■ Plans sociaux en Alsace
- Reims-Aviation : après le jugement du tribunal...
- P 14 ■ Après l'explosion AZF de Toulouse, certains touchent plus que les sinistrés...
- Suppressions d'emplois à

RÉFORMES DES MODES DE SCRUTIN ILS APPELLENT CELA DÉMOCRATIE !

La proposition de modification des règles des scrutins pour les élections européennes comme pour les élections régionales relève du même souci d'assurer à l'avance le monopole de la représentation, de façon que deux partis, l'UMP de Chirac, Sarkozy, Raffarin, Juppé d'un côté, de l'autre le PS disposent de la plus grande part du gâteau et permette une alternance fabriquée à l'avance.

Aux élections européennes, à la place du mode de scrutin actuel, qui permettait aux électeurs de se prononcer sur une liste nationale et d'obtenir des représentants proportionnellement à leur importance (à condition toutefois de dépasser le seuil des 5 % des votants), l'élection se ferait désormais par circonscription régionale. Ce charcutage en 8 ou 10 régions changerait les choses. Chacune de ces régions élirait entre 6 et 14 représentants au Parlement européen. Il faudrait donc pour que des électeurs aient un représentant que leur nombre atteigne de 7,1 % des suffrages à 16,6 % selon les régions.

Pour les régionales, le gouvernement procède à un trucage similaire. Au lieu d'une élection par région à la proportionnelle, avec un seuil cette fois encore à 5 %, ce scrutin se déroulerait en deux tours. Mais il faudrait dépasser la barre des 10 % des inscrits pour pouvoir se présenter au second, ce qui signifie en fait 15 % de suffrages exprimés, voire plus.

Le gouvernement prétend que son objectif serait « de redonner autant que faire se peut, de la clarté à l'expression du suffrage en améliorant les conditions dans lesquelles celle-ci permet la représentation équitable des sensibilités politiques ».

Curieuse méthode qui consiste à « améliorer » la représentation des électeurs en

excluant plus encore qu'avant des millions d'hommes et de femmes du droit de choisir des représentants de leur choix (sans compter ceux qui en sont exclus du fait qu'en tant que travailleurs étrangers, on leur refuse le droit de vote).

La fable selon laquelle il

s'agirait de rapprocher les électeurs de leurs représentants ne tient pas. Les élus que des électeurs choisiraient, faute de mieux, par défaut dans ce cadre étroit et imposé, seront encore plus irresponsables face aux électeurs.

L'autre objectif affiché de cette réforme est de permettre « la constitution sans ambiguïté de majorités capables d'assumer la responsabilité de décisions publiques ». Parler de majorité en la circonstance est pour le moins abusif, quand on sait que l'objectif de la réforme est d'instaurer une bipolarité entre l'UMP et le PS, deux partis qui n'ont recueilli respective-

ment que 19,88 % des votants (et non des inscrits) pour Chirac et guère plus de 16 % pour Jospin à la présidentielle !

Le projet de Chirac-Raffarin-Sarkozy a au moins le mérite de montrer que leur démocratie n'est autre que la mainmise de quelques politiciens qui sont bien plus sensibles aux pressions du patronat qu'à celles de la population laborieuse

Et ce sont ces gens-là qui nous font la leçon sur la démocratie, qui prétendent tenir leur légitimité du peuple. Triste comédie !

Aline RETESSE

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

Le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy continue de faire la sourde oreille à la revendication des sans-papiers.

Par ailleurs l'examen des dossiers traîne. Les sans-papiers continuent d'en être réduits à vivre en étant privé

des droits élémentaires qu'on leur refuse malgré de longues années de présence et de travail dans ce pays. Des expulsions ont lieu. Mais les sans-papiers, qui ont organisé au cours des dernières années de nombreuses luttes, ne baissent pas les bras.

La Coordination nationale des sans-papiers organise une manifestation nationale le samedi 8 février, à Paris, qui partira à 14 heures de la place de la République.

LUTTE OUVRIÈRE se joint à cet appel.

Après la déclaration du président du CRIF

COMMUNIQUÉ

Ligue Communiste Révolutionnaire - Lutte Ouvrière

La LCR et LUTTE OUVRIÈRE ne peuvent accepter d'être qualifiées de racistes et d'antisémites pour la seule raison qu'elles critiquent, comme beaucoup de milieux israéliens, la politique brutale de destruction de la société et du peuple palestiniens menée par le

gouvernement de Sharon.

L'amalgame établi par le président du CRIF entre nos partis politiques, au premier rang de tous les combats contre le racisme et l'antisémitisme, et les « bruns », formule qui désigne fascistes et nazis, est une insulte à tous leurs militants et à la mémoire de ceux

des leurs qui ont été victimes des régimes fascistes italien et allemand ou du régime de Vichy.

Auss LUTTE OUVRIÈRE et la LCR ont-elles chargé leurs avocats de porter plainte afin que des accusations aussi odieuses soient sanctionnées.

le 5 février 2003

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement inter-

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.

CODE POSTAL et VILLE :

.

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE -

LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

.

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre

de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE

OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Editorial des bulletins
d'entreprise du 3 février 2003

Retraites, plans de licenciements...

S'OPPOSER À L'OFFENSIVE CONTRE LES TRAVAILLEURS

■ Par-delà la sauce avec laquelle Raffarin a servi ses projets concernant les retraites, il s'agit d'une attaque contre les retraités présents et futurs et, par là même, contre l'ensemble des travailleurs. Tous ceux qui sont descendus dans la rue samedi 1^{er} février ont eu raison de manifester leur opposition à ce qu'on touche aux retraites. Mais cette manifestation ne peut pas, ne doit pas être la dernière. Elle ne peut pas non plus avoir pour objectif simplement de permettre aux confédérations syndicales d'être invitées à des « négociations », comme l'ont répété certains chefs syndicaux au sortir même de la manifestation. Une attaque contre la classe ouvrière ne cesse pas d'être une du simple fait que les confédérations syndicales la cautionnent.

Le gouvernement Chirac-Raffarin se pose en « sauveur des retraites ». Mais tous les gouvernements qui, depuis vingt ans, ont prétendu sauver les retraites, n'ont fait chaque fois qu'aggraver les conditions des retraités. Non seulement les mesures politiques, comme la décision de Balladur d'allonger la durée de cotisation pour le privé, mais aussi les mesures dites techniques visaient toutes le même but : faire cotiser toujours plus et plus longtemps les travailleurs pour leur servir une pension de plus en plus réduite.

Les gouvernants mènent, avec les médias, une campagne d'intoxication pour nous dire : « Réformer les retraites est une

urgence car les caisses de retraite vont au déficit avec l'augmentation du nombre des retraités par rapport au nombre d'actifs. »

Mais cet argument démographique est une fumisterie. Les caisses de retraite ne seraient pas menacées de déficit si l'État n'accordait pas des réductions de cotisations aux patrons, s'il ne fermait pas les yeux devant leurs retards et s'il payait lui-même les cotisations qui lui incombent, au lieu de se servir dans les caisses. Et, surtout, s'il y avait moins de chômeurs et donc plus de cotisations.

C'est une fumisterie encore que de ne parler que de la proportion entre actifs et retraités, et jamais de la productivité du travail. Or les statistiques officielles elles-mêmes estiment que la productivité horaire a été multipliée par 16 au cours du siècle dernier. Ceux qui travaillent sur les chaînes d'automobiles savent que le nombre de voitures produites a été multiplié avec des effectifs en diminution. Et ils ressentent aussi, dans l'usure de leurs muscles et de leurs nerfs, la part des cadences démentielles dans cet accroissement de la productivité.

Il n'y aurait pas de problème des retraites si la productivité du travail était mieux répartie : moins pour les profits patronaux et plus pour les travailleurs. Ce sont les travailleurs qui créent toutes les richesses, y compris celles qui sont accumulées par les possédants sous forme de capitaux. C'est sur les revenus du capital qu'il faut

assurer une retraite digne pour les travailleurs. Or, non seulement les classes possédantes nous font payer nos retraites, mais elles nous volent une partie croissante de notre propre argent.

Et Raffarin, leur porte-parole, a encore le culot d'en appeler au « dépassement des égoïsmes » !

Les travailleurs n'ont pas à accepter les attaques contre leurs retraites ni pour le public ni pour le privé. Et l'égalité entre le privé et le public, ce doit être sur la base de 37 ans et demi de cotisation pour tous et sans diminution des pensions.

La mobilisation du 1^{er} février doit être une première étape. Il faut qu'elle soit suivie d'autres. Il faut faire pression sur les syndicats pour qu'ils ne vendent pas nos retraites pour le plat de lentilles des négociations. Il faut que la mobilisation se poursuive pour changer le rapport de force avec le gouvernement. Cela a été possible en 1995 lorsque les travailleurs du secteur public ont fait reculer Juppé. Cela peut être possible aujourd'hui. En obligeant le patronat et le gouvernement à arrêter leurs attaques sur les retraites, les travailleurs seront en situation de les faire reculer sur tous les autres terrains sur lesquels nous sommes attaqués : les licenciements collectifs et l'insuffisance de nos salaires !

Arlette LAGUILLER

DES FONDS DE PENSION QUI TOUCHENT LE FOND

S'il est une chose dont les médias ne parlent guère en France, c'est de la déconfiture des fonds de pension dans un certain nombre de pays étrangers, et non des moindres. Le gouvernement étant partisan d'introduire des fonds de pension, les médias s'alignent en faisant silence...

Durant plusieurs années, pendant ce qu'il est convenu d'appeler la période de la « bulle spéculative », les fonds de pension qui étaient placés en valeurs boursières ont rapporté beaucoup à leurs détenteurs, c'est-à-dire non pas aux retraités, mais aux grandes sociétés qui les géraient elles-mêmes, ou aux banques et compagnies d'assurance.

Seulement, il y a trois ans environ, la « bulle » a crevé, et la spéculation s'est retournée contre ses auteurs, entraînant des « trous » énormes. Ainsi, aux États-Unis, le record est le déficit du fonds de pension de General Motors qui se chiffre, pour l'année 2002, à 19,3 milliards de dollars (à peu près autant en euros). La réglementation américaine faisant obligation de provisionner des fonds qui risquent de se trouver déficitaires, IBM a dû verser 4 milliards de dollars en décembre, et bien d'autres entreprises doivent faire des versements considérables.

Les retraités n'y sont pour

rien. Cependant c'est à eux que les patrons veulent faire payer la note, en réduisant les prestations, c'est-à-dire le montant des pensions de retraites, privant les travailleurs de centaines de millions de dollars auxquels ils devraient avoir droit.

Les États-Unis ne sont pas les seuls dans ce cas.

Ainsi, aux Pays-Bas, un millier d'organismes de fonds de pension sont en difficulté. Leur organisme de contrôle a donc décidé, pour éviter une catastrophe, de les obliger à provisionner leurs comptes. C'est ce qui est en train de provoquer une révolte chez les gestionnaires desdits fonds qui menacent d'augmenter de 50 à 100 % le montant des cotisations. Le fonds de pension du secteur santé, lui, a déjà augmenté ses primes de 70 % !

Bref, la nocivité des fonds de pensions qui s'effondrent lorsque la conjoncture boursière est mauvaise n'est plus à démontrer : il n'y a qu'à regarder. Cependant ce n'est pas cela qui semble devoir arrêter le gouvernement français dans sa marche vers les fonds de pension. Le ministre de l'Économie, Francis Mer, a expliqué récemment que les salariés devraient avoir la « possibilité » de constituer un « complément utile » à leur retraite actuelle, par répartition. Se gardant bien d'utiliser le vocable « fonds de pension » mal vu dans l'Hexagone, il a dit : « Appelez cela comme vous voulez ». Eh bien, appelons cela

« fonds de pension » puisque c'en est et constatons que si, quand la Bourse est en hausse, c'est tout bénéfique pour les gestionnaires, cela risque d'être désastreux pour les retraités quand elle baisse, comme cela se passe aujourd'hui un peu partout dans le monde.

André VICTOR



Démographie

LE CHOC DES FAUX TAUX

Dans la propagande qui pilonne sans cesse pour nous faire croire que les caisses de retraites iraient inéluctablement à la faillite, on retrouve, sous une forme ou sous une autre, le même genre de chiffres : il y avait quatre retraités

pour dix actifs en 1995, il y en aura sept pour dix en 2040. Le nombre de retraités par actif doublant, il faudrait, nous dit-on, ou doubler les cotisations, ou allonger la durée de cotisation de plusieurs années, comme le souhaite le patronat, ou bien diminuer de moitié les pensions.

Cette présentation de l'évolution des âges de la population, comme un « choc démographique », comme les journalistes la désignent, histoire de dramatiser un peu plus, est en fait une arnaque. Car le travail d'un seul ouvrier produit les biens nécessaires à une dizaine de personnes, soit dix inactifs pour un actif. Et dans l'agriculture, chaque paysan produit la nourriture d'une centaine de personnes !

C'est dire que les travailleurs produisent beaucoup plus qu'ils ne consomment et qu'en 2040 les actifs seront bien assez nombreux pour faire vivre des retraités plus nombreux vivant plus longtemps ; à condition que tous refusent de se laisser dépouiller par une classe exploiteuse de plus en plus parasitaire.

R. P.

Il faut beaucoup moins de travail qu'avant pour produire beaucoup plus. Il ne devrait pas y avoir de problème pour les futures retraites.

Nouvelles factures EDF

« TRANSPARENCE » MENSONGÈRE

C'est écrit en tout petit sur les dernières factures EDF que les usagers ont reçues : il y a maintenant une ligne pour indiquer la part de la facture qui est consacrée à la « contribution au service public de l'électricité ».

Qu'est-ce que cela signifie ? EDF étant depuis plus d'un demi-siècle censée être un « service public », c'est l'ensemble de la facture qui devrait être qualifiée de « contribution au service public ». En fait, sous prétexte de transparence, EDF fait apparaître – ou plutôt disparaître – des charges diverses sous cette appellation.

Tout d'abord il y a le surcoût dans les zones qui ne sont pas reliées directement au réseau de la métropole, départements d'outremer et Corse. Mais pourquoi découvrir, au bout d'un demi-siècle, que l'électricité revient plus cher

en Corse qu'en France continentale ? Et puis, à ce compte-là, pourquoi ne pas faire figurer le coût plus élevé de l'électricité dans les régions reculées de l'Hexagone lui-même ? L'électricité est un service public justement pour que tous les usagers la payent au même tarif, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. Alors, serait-ce le début d'une remise en question de ce principe ?

Mais ce qui se dissimule surtout derrière cette prétendue « contribution au service public » c'est une aide gracieuse au patronat privé, laquelle représente 56 % des

dites « charges de services public », qui se montent en tout à 1,306 milliard d'euros.

Cela fait très longtemps qu'EDF a l'obligation de racheter l'électricité produite par un certain nombre de petits producteurs privés, dans les zones urbaines essentiellement. Il s'agissait, jusqu'à il y a quelques années, de petites centrales thermiques qui permettaient en cas de besoin immédiat d'électricité de répondre à la demande, et le reste du temps d'être disponibles, pour des centres hospitaliers par exemple. Cette électricité revient très cher – mais EDF expliquait qu'elle payait ainsi un service.

Pendant longtemps ce fut relativement peu de chose. Mais maintenant, sous la pression du patronat, se sont multipliées des centrales dites de

cogénération, ainsi que des éoliennes.

Le pays n'en a pas vraiment besoin, mais la loi fait obligation à EDF de racheter le courant ainsi produit, plusieurs fois au-dessus de la valeur du kilowattheure qu'EDF... revend ensuite. Il s'agit donc d'une perte considérable pour EDF qui finance ainsi directement des patrons, et c'est cette aide au secteur privé qui est censée faire partie de la « contribution au service public ». On appréciera la transparence de cette opération !

Pendant des années les partis écologistes ont stigmatisé – à juste titre – l'absence de débat qui a entouré la création du tout-nucléaire en France. L'État et les industriels ont fait ce qu'ils ont voulu sans informer ni demander l'avis

de la population. Mais aujourd'hui il se passe la même chose avec le lobby patronal de la cogénération et aussi des éoliennes.

Celui-ci est soutenu, bien sûr, par les écologistes, au nom de la production d'énergie « propre ».

En fait, celle-ci a aussi des inconvénients : le prix est énorme, et la pollution, visuelle et sonore, considérable. On pourrait cependant décider de financer quand même ces installations... À condition d'en débattre au préalable. Mais pour le moment ce sont les usagers d'EDF qui les financent, sans qu'on leur ait jamais demandé leur avis. Ni sur cela, ni sur le reste.

A. V.

Raffarin et les retraites

ENDORMIR LES TRAVAILLEURS POUR MIEUX LES DÉPOUILLER

Après les manifestations du 1^{er} février contre les projets du gouvernement sur les retraites, qui ont réuni des centaines de milliers de personnes, Raffarin a présenté lundi 3 février les principes de sa « réforme » des retraites devant le Conseil économique et social et sur TF1. Il s'est voulu conciliant, voire compréhensif, face aux inquiétudes de la population travailleuse, tout en restant inflexible sur le fond, c'est-à-dire sur la remise en cause programmée de ce qui existe aujourd'hui.

Raffarin a dit et répété qu'il se voulait le défenseur de la « justice sociale ». Les manifestations du samedi ? C'est tout juste s'il n'aurait pas pu y participer, car lui aussi, a-t-il martelé, il veut défendre la retraite par répartition ; ajoutant qu'il ne fallait pas opposer les salariés du public au privé (comme si ce n'était pas ce que fait le gouvernement depuis des mois, et même depuis des années en ce qui concerne ses prédécesseurs).

Si Raffarin a essayé de rassurer, c'est avant tout parce qu'il craint que la première protestation du monde du tra-

vement d'ici 2020, avec ajustement tous les cinq ans, et que d'autre part ceux qui sont à la retraite aujourd'hui ou ceux qui s'apprentent à y partir dans les années qui viennent « n'ont rien à craindre ».

Il faut donc croire que les autres ont bien raison de craindre ! D'autant qu'il y a tout lieu de comprendre que les attaques d'aujourd'hui en préparent d'autres tous les cinq ans. Sur le fond, le discours de Raffarin n'avait donc rien de rassurant car ses intentions sont claires, sinon précises. Il se dit pour l'équité entre le public et le privé, mais refuse

Il n'est pas question non plus de remettre en cause la retraite à 60 ans, ajoute-t-il, mais « ceux qui voudront s'arrêter plus tôt que les autres » verront leur pension diminuer en conséquence. Il est à peine sous-entendu donc que ceux qui voudront avoir une retraite décente devront travailler au-delà de 60 ans.

Raffarin a osé, en plus, parler de la nécessité d'augmenter la présence au travail des travailleurs de plus de 55 ans, au moment où son gouvernement laisse tranquillement les patrons les jeter à la rue par charrettes entières !

Il a le culot de parler des « efforts équitablement partagés » pour assurer l'avenir des retraites. Mais partagés par qui ? Par les actifs et les retraités, par les salariés du privé et du public ? C'est-à-dire par les travailleurs eux-mêmes qui sont censés faire tous les sacrifices. Et les patrons ? Les seuls qui sont exclus de ce partage des sacrifices programmé par le gouvernement sont les patrons et les classes riches et leurs immenses profits accumulés. Depuis 25 ans ils ont diminué la part des travailleurs dans les richesses produites et augmenté la leur. Alors s'ils rendaient ce qu'ils ont volé, ni les actifs ni les retraités n'auraient de sacrifices à faire.

Il faut refuser les « réformes » de Raffarin et faire payer les patrons. La seule réponse au discours de Raffarin qui eût convenu, aurait été l'annonce par les dirigeants des confédérations syndicales des prochaines mobilisations générales de la classe ouvrière, travailleurs du public unis aux travailleurs du privé. Mais il n'y a rien eu de cela, pas même une réplique cinglante de la part des dirigeants syndicaux.

Le secrétaire général de la CFDT a tenu au contraire à faire ses offres de services à Raffarin, le félicitant de son « discours offensif », qui apporterait des informations « concrètes » sur « tous » les sujets. Même le très gouvernemental quotidien *Le Figaro* s'est étonné de ces félicitations déplacées, c'est tout dire ! Mais ni Thibault, pour la CGT, ni Blondel, pour FO, n'ont appelé les travailleurs à l'élargissement de la riposte face aux mauvais coups qui se préparent. Ils se sont contentés de dire qu'ils restaient « sur

leur faim ». Pour bien signifier qu'il était urgent d'attendre, selon lui, le secrétaire général de la CGT a précisé : « C'est une fois entrés dans le processus que nous apprécierons progressivement la capacité d'écoute du Premier ministre ». Comme s'il pouvait y avoir quoi que ce soit de positif qui puisse sortir des mesures concoctées par Raffarin et Chirac.

Mais Raffarin aurait tort de croire pour autant qu'il a gagné la partie. L'épreuve de force ne

fait que commencer. Les travailleurs doivent reprendre confiance en leurs forces. S'ils se rassemblent, toutes catégories confondues, au-delà des divisions artificielles qui ne sont mises en avant que pour les affaiblir, la classe ouvrière peut imposer à Chirac-Raffarin de faire machine arrière, et pas seulement sur les retraites, mais aussi sur bien d'autres problèmes, à commencer par celui des salaires et celui des licenciements.

Paul SOREL

Charges patronales

TOUJOURS MOINS !

Toutes les solutions proposées par le patronat et ses porte-parole pour résoudre ce qu'ils présentent comme un problème de financement des retraites visent à réduire le niveau de vie des retraités et à augmenter l'exploitation des actifs. Mais qu'en est-il de la part patronale dans le financement des caisses de retraites ?

Ce qu'on appelle les charges patronales est un terme trompeur. L'employeur ne prend pas sur ses deniers pour payer une partie des charges ; il prend sur les biens produits par les salariés. Mais la façon dont évoluent les charges patronales est quand même significative : les employeurs ont obtenu depuis plus de vingt ans une réduction considérable de la part de leurs versements, à la Sécurité sociale en général et aux retraites en particulier.

La comparaison de l'évolution des charges patronales et des charges salariales montre clairement que les patrons payent, proportionnellement, de moins en moins. En 1979, un salarié payé en dessous du plafond de la Sécu - 4 470 F à l'époque - se voyait retirer 12,14 % sur son salaire brut. Dans le même temps, l'employeur versait 38,91 % du même salaire brut. Vingt ans plus tard, un salarié gagnant moins de 14 470 F - le plafond de la Sécu - en 1999 se voyait retirer

21,01 % de son salaire brut (dont 7,6 % de CSG) pendant que l'employeur payait 40,81 %. Autrement dit, si les charges salariales ont doublé, les charges patronales n'ont progressé que de deux petits points. Et encore, à partir de 1993, plus le salaire se rapprochait du Smic, plus les charges patronales diminuaient. En 1999, pour un salarié payé au Smic, l'employeur ne payait plus que 22,61 % de charges. Quasiment autant que le smicard lui-même !

L'évolution de la cotisation vieillesse montre encore plus clairement que le financement des retraites ne pèse pas lourd pour les patrons : dans la même période, elle est passée de 4,70 % à 6,55 % pour le salarié et de 8,20 % à ... 8,20 % pour les patrons. Depuis plus de vingt ans, la cotisation de l'employeur à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) est inchangée.

Alors s'il y avait un problème pour financer les retraites dans l'avenir - rappelons qu'actuellement aussi bien la CNAVTS que les caisses des assurances complémentaires sont excédentaires - il suffirait de faire rattraper leur retard aux charges patronales.

Roger PÉRIER



Lors de la manifestation du 1^{er} février. La classe ouvrière pourrait imposer au gouvernement de faire marche arrière.



vail qui s'est exprimée le 1^{er} février n'en reste pas là. Il a donc essayé de désamorcer l'inquiétude en affirmant d'une part que la réforme qu'il veut mettre sur pied d'ici l'été se mettra en place progressive-

d'aligner les salariés du secteur privé sur ce que le public a pu garder grâce aux grèves de 1995, les 37,5 années de cotisation pour une retraite à taux plein. « L'équité » se fera par le bas !

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Marche à la guerre

BUSH FAIT ACCÉLÉRER LE PAS, LA DIPLOMATIE SUIVRA...

La perspective d'une attaque militaire contre l'Irak devient une « question de semaines », et « les États-Unis résisteront à toute tentative pour retarder ce processus pendant des mois ». Par la voix de Bush, les États-Unis ont décidé de bousculer le jeu diplomatique et de mettre rapidement un terme à la comédie des inspections en désarmement de l'ONU. Certes, le rapport présenté par les inspecteurs au Conseil de Sécurité le 27 janvier n'a pas pu faire état d'armes de destruction massive, ni d'un quelconque programme nucléaire, mais peu importe. Des tubes d'aluminium ont été découverts qui, selon Bush, auraient pu équiper une centrifugeuse servant à enrichir de l'uranium. Circonstance aggravante : selon l'inspecteur onusien Hans Blick, l'Irak se serait « refusé à coopérer activement, sans condition, ni délai » à l'enquête, il est donc accusé de « dissimulation ». L'absence de preuves devient donc la preuve même de la culpabilité de l'Irak !

Le calendrier annoncé le 28 janvier par Bush est expéditif. Le 5 février, les USA présenteront de nouvelles « preuves » de la culpabilité irakienne, fondées sur des « écoutes électroniques » ; le 8, les inspecteurs mettront un terme à leur visite et présenteront le 14 au Conseil de Sécurité un nouveau rapport purement formel. Et ensuite... place aux opérations militaires ! Car si les USA n'excluent pas de faire voter par l'ONU une nouvelle résolution pour légitimer cette guerre, ils soulignent que cette dernière n'est « pas obligatoire », et qu'ils peuvent s'en passer, comme en 1999 au Kosovo.

La capacité du Pentagone à lancer l'attaque avant la fin du mois ne fait pas de doute. Dans la Méditerranée et dans le Golfe, les forces aéronavales et les troupes sont largement déployées : entre 100 et 150 000 soldats américains, 26 000 soldats britanniques, 2000 soldats australiens. Un plan d'attaque a été envisagé qui prévoit entre autres de larguer 3000 bombes et missiles sur l'Irak pendant les 48 premières heures de la campagne et de prendre le contrôle des puits de pétrole.

Ni front du refus européen...

Les déclarations de Bush annonçant l'imminence de la guerre n'ont pas manqué de susciter une effervescence diplomatique. Devant la mise en demeure américaine, les positions politiques se clarifient, confirmant qu'il n'existe aucune opposition étatique conséquente à la guerre. La Russie, soi-disant alliée traditionnelle de l'Irak s'est empressée d'annoncer qu'elle n'userait pas de son droit de veto. En appelant à un « front uni » de l'Europe et l'Amérique, la « déclaration des 8 » conduite par la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie ruine la fiction selon laquelle l'Europe des 25 pourrait constituer une force politique unie et capable d'affronter les USA.

La prétention de la France et de l'Allemagne à constituer un axe d'opposition à la guerre n'aura été que de la poudre aux yeux. En s'associant à la réso-

lution 1441 votée à l'unanimité à l'ONU le 8 novembre dernier, elles ont cautionné depuis longtemps le mensonge d'une menace militaire irakienne. Depuis, elles se sont distinguées par quelques rododromes verbales, telles que la menace d'utiliser le droit de veto. Mais cette prétendue résistance franco-allemande n'est qu'une planche pourrie. Face à la détermination américaine, de Villepin a déjà changé de ton. Il s'est « réjoui » de ce que les USA promettent de nouvelles preuves, précisant que « nous ne sommes pas dans le camp des pacifistes à tout crin, mais nous ne sommes prêts à une guerre que si elle est indispensable. »

...Ni insoumission française

Cette guerre, présentée comme un « ultime recours », la France s'y prépare déjà discrètement. La ministre française de la Défense a assuré « qu'il suffirait de deux à quelques semaines pour que les armées françaises soient à pied d'œuvre ». Sous prétexte d'« entraînement aéronaval », le porte-avions nucléaire français Charles de Gaulle doit quitter Toulon le 4 février, entièrement appareillé et escorté de plusieurs autres bâtiments militaires, en direction du bassin oriental de la Méditerranée. Le 19 janvier, deux navires de guerre français étaient déjà partis en compagnie de navires américains et britanniques. Sans compter que les bases de Djibouti sont mises à disposition des troupes américaines.

C'est bien entendu pour ses intérêts et pas pour ceux du peuple irakien que la bourgeoisie française a jusque-là rechigné à se joindre à cette guerre. Avec le programme « pétrole contre nourriture », qui aménageait un peu l'embargo, la France avait reconquis des positions commerciales de premier plan en Irak, sans compter les promesses de contrats d'exploitation de champs pétrolifères pour TotalFinaElf. Mais c'est aussi pour les intérêts de sa bourgeoisie que la France se prépare à participer à la guerre. L'objectif maintenant, est de ne pas se retrouver à l'écart dans la curée de la reconstruction qui suivrait une intervention militaire. Une préoccupation partagée également par l'Allemagne, même si cette dernière est encore davantage embarrassée que la France par l'intransigeance qu'elle a affichée, en particulier en période électorale, en grande partie sous pression d'une opinion populaire très fortement anti-guerre.

Partout dans le monde, la mobilisation contre la guerre doit s'amplifier. Et ici en France, où l'hypocrisie des dirigeants peut encore masquer aux yeux de l'opinion leurs objectifs réels, il est important que nous soyons nombreux à manifester pour dénoncer notre propre impérialisme et exprimer notre solidarité au peuple irakien.

Convergences Révolutionnaires n°25 (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.

Des articles sur la nouvelle crise du logement, la préparation du prochain congrès CGT, les sionistes et l'antisémitisme, la Côte d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français, l'opposition à la guerre aux USA.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 - 75865 Paris Cedex 18 ou

Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Politiciens et affairistes

LES VASES COMMUNICANTS

Francis Mer envisage de nommer un de ses poulains, Jérôme Gallot, dans l'équipe dirigeante de la Caisse des Dépôts et Consignations. Mais la loi interdit ce genre de passage d'un haut fonctionnaire vers une entreprise qu'il a eue sous sa tutelle. Qu'à cela ne tienne ! Francis Mer envisagerait de... modifier la loi sur ce point !

Le rôle principal de l'État étant de servir de béquille aux entreprises, les passages de l'un aux autres sont en fait très fréquents, et la loi qui interdit théoriquement ce qu'on appelle le « pantouflage », dans l'argot qui a cours dans les milieux de la haute fonction publique et des entreprises, est souvent violée.

Les liens entre l'État et la sphère des affaires sont amplement décrits dans le livre de Olivier Toscer paru récemment aux éditions Denoël : *Argent public, fortunes privées*. A propos de pantouflage, on nous y raconte par exemple le parcours de Jérôme Monod, qui passa successivement de la tête du RPR à celle de la Lyonnaise des Eaux (et vice versa puisqu'il est redevenu conseiller particulier de Chirac), ou les débuts de Jean-Marie Messier au cabinet d'Édouard Balladur au milieu des années 1980, et la série de cadeaux faits par l'État qui l'ont propulsé à la tête du trust Vivendi.

Ces exemples, et de nombreux autres, mettent en scène ces grands commis de l'État, qui passent de l'administration à l'entreprise : Jean-Yves Haberer, inventeur sous Giscard de l'emprunt qui porte le nom de l'ancien président de la République, puis directeur du Crédit Lyonnais, ou Jean-Charles Naouri, ancien directeur

de cabinet de Pierre Bérégovoy, à présent à la tête d'un groupe de la grande distribution.

Il raconte aussi comment Vincent Bolloré, Bernard Arnault ou François Pinault ont constitué leur fortune, parmi les plus grandes de France, à coups de cadeaux fiscaux et d'aides publiques, de ventes d'entreprises à prix préférentiels ou de remises d'impôts.

Tout cela constitue un résumé des affaires mettant en jeu les relations peu avouables entre l'État et les entreprises, depuis la quasi-faillite du Crédit Lyonnais jusqu'à l'affaire Elf. Sont évoqués aussi bien des politiciens de gauche que de droite. Dominique Strauss-Kahn ou Martine Aubry, tous deux très liés au monde des affaires, ou Jean-Paul Huchon, qui a tenté sa chance à la direction du groupe Pinault, sont cités dans les mêmes chapitres que Gérard Longuet, Nicolas Sarkozy et bien d'autres.

Pour tous ces hommes, entre le monde politique et celui des affaires, il n'y a pas de différence. Cela va sans dire. Mais cela va mieux en le disant, et en le lisant.

Roger PÉRIER

Dumas relaxé en appel

« SELON QUE VOUS SEREZ PUISSANT OU MISÉRABLE... »

« Blâmable, mais pas coupable », tel est le verdict prononcé par la cour d'appel qui vient de relaxer Roland Dumas, alors que le procès en correctionnelle l'avait condamné à six mois de prison ferme et à deux ans avec sursis, en mai 2001. L'ancien ministre des Affaires étrangères, ancien président du Conseil constitutionnel, sort blanchi de l'accusation de pots-de-vin versés par Elf.

Pour la cour d'appel, donc, ce n'est pas un délit de mener un train de vie pouvant aller jusqu'à pouvoir disposer de 200 000 francs par mois, grâce entre autres aux revenus de sa maîtresse Christine Deviers-Joncour, « employée » richement dotée d'Elf-Aquitaine. Ce n'est pas un délit non plus de se faire offrir par la même des statuettes à 300 000 francs ou des bottines à 11 000 francs, toujours payées avec l'argent de Elf... puisqu'il prétend avoir été de bonne foi, et dit ignorer la provenance de cet argent. Quant à l'appartement de 300 m² dans les

beaux quartiers de la capitale, il n'en a jamais eu l'usage, toujours selon les juges. Pas vu, pas pris. Encore que le « pas vu » soit de trop en l'occurrence.

Et il est vrai que, dans ce monde-là auquel appartient l'ancien ministre, ami de Mitterrand, Roland Dumas, mener la belle vie à coups de millions est monnaie courante (c'est le cas de le dire !) et n'a rien de « répréhensible », selon les termes du jugement.

Dans l'affaire Elf, Roland Dumas s'est toujours cru tout permis, en se plaçant au-dessus des lois, comme d'autres qui naviguent dans les hautes sphères de la politique et des affaires. La chasse aux voyous ou prétendus tels est ouverte dans les banlieues. Mais elle est fermée, verrouillée même, pour les gibiers de haut vol. Exemple, non ?

Instituteurs de Gironde

GRÈVE POUR DES MOYENS POUR L'ÉCOLE

Lors de la journée nationale du 28 janvier, près de 80 % des instituteurs étaient en grève en Gironde. Beaucoup d'écoles étaient fermées. Les raisons d'être en colère sont nombreuses : le département connaît depuis des années un manque de postes d'enseignants et se trouve aujourd'hui bon dernier en matière d'accueil et de conditions d'enseignement.

Trois cent cinquante écoles dépassent les 25 élèves par classe, des milliers de journées de classe sont perdues parce qu'il n'y a pas assez de remplaçants, les enfants de moins de 3 ans ne trouvent pas de place dans les maternelles, etc. Et la situation ne risque pas de s'améliorer puisque 1 938 enfants supplémentaires sont attendus pour la rentrée 2003 et que le ministère ne propose

que 106 nouveaux postes, alors qu'il en faudrait 450 ! Enfin, beaucoup d'enseignants se sentent solidaires des aides-éducateurs qui vont être jetés en juin alors qu'ils remplissent des tâches indispensables.

Un certain nombre d'enseignants ont donc décidé de réagir. Réunis en assemblée générale à la suite de la manifestation du 28 janvier, ils ont appelé à la grève totale à partir du lundi 3 février. L'appel a très vite circulé dans les écoles et a rencontré un écho certain. Des réunions ont eu lieu dans plusieurs secteurs. Elles ont rassemblé de nombreux instituteurs, des anciens et des nouveaux, venus pour s'informer et pour dire qu'il était temps de se faire entendre. Jeudi 30, à Langon, 40 enseignants représentant plus de 25 écoles ont pris en charge le mouvement dans le Sud-Gironde. À Lormont, 150 parents sont venus à la réunion organisée par les instituteurs et soutiennent la grève.

Lundi 3 février, la grève a démarré, soutenue par le SNUipp, suivie de façon variable : dans le Sud-Gironde, les 40 instituteurs ont milité pour la grève, se partageant les écoles pour aller convaincre et entraîner leurs collègues. Un premier pointage indiquait que, sur 25 écoles, il y avait 51 grévistes sur 129. D'autres écoles ont annoncé qu'elles nous rejoindraient pour la manifestation prévue devant l'Inspection académique.

À l'heure où nous écrivons, on ne pouvait savoir encore si le mouvement allait s'amplifier. En tout cas les grévistes sont convaincus que ce n'est que par la lutte que les instituteurs, comme tous les salariés, peuvent se faire entendre face à un gouvernement qui, comme ses prédécesseurs, réduit les fonds aux services publics. Le problème n'est pas seulement les effectifs en Gironde, mais bien dans tous les services publics.

Réforme de l'enseignement supérieur

DE BEAUX DISCOURS... POUR SABRER LES BUDGETS

Depuis plusieurs mois, une importante réforme des études supérieures est en marche, initiée par l'ancien ministre, le socialiste Jack Lang, et poursuivie par l'actuel, Luc Ferry. Officiellement, il s'agit d'harmoniser les diplômes à l'échelle européenne.

Les actuels diplômes délivrés en France sont donc destinés à être remplacés dans un proche avenir par la licence (bac +3), le master (bac +5) et le doctorat (bac +8). Cette réforme, dite « LMD », des initiales de ces trois diplômes, est présentée par ses initiateurs comme un gage de modernité et d'ouverture internationale : les possibilités pour les étudiants d'aller faire une partie de leurs études à l'étranger seraient renforcées... en tout cas sur le papier.

Mais derrière les grandes

GAMMA



envolées ministérielles sur la « pluridisciplinarité » et autres « parcours d'études personnalisés » que la réforme favoriserait, ce qui se prépare n'est manifestement qu'un sévère plan d'économies qui ne dit pas son nom.

Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les actuelles formations bac +5. Celles-ci se font aujourd'hui en un an, et se partagent entre DESS (qui préparent les étu-

dants à la vie active) et DEA (qui préparent à la poursuite d'études). Leurs effectifs sont souvent restreints : les DEA, en particulier, portent souvent sur des domaines de connaissances très spécialisés, et il n'est pas rare de compter moins de vingt, voire moins de dix étudiants par DEA. Or, la réforme sert de prétexte au ministère pour vouloir porter les effectifs à... 150 ou 200 étudiants par master !

s'agit pour l'État d'obtenir des sections plus nombreuses, et ainsi de former le même nombre d'étudiants avec moins d'enseignants. Bien entendu, cela ne pourra se faire que par la réduction drastique de la variété des formations proposées et de la qualité de l'enseignement.

Prudent, le ministère évite dans ses discours de mettre l'accent sur cet aspect. Mieux, il laisse les universités et les

enseignants discuter eux-mêmes du contenu des masters qu'ils comptent mettre en œuvre et des regroupements de formations à effectuer pour cela. Le calcul est évidemment que chacun cherche à sauver ce qui peut l'être, et que pendant que tout le monde est occupé à négocier la survie de sa section en s'alliant avec tel ou tel, personne n'oppose un front uni contre cette baisse programmée des moyens.

Tout cela est d'autant plus scandaleux que les universités sont loin de rouler sur l'or, comme le montrent les exemples d'universités obligées de fermer temporairement faute de pouvoir payer leurs factures. Et parmi le personnel enseignant ou administratif de l'enseignement supérieur, on ne compte plus les salariés en statut précaire.

Dans le supérieur comme dans le reste de l'enseignement, il y a au moins une chose dont les gouvernements ne sont pas avares, c'est l'hypocrisie.

Jean RAYNARD

LYCÉE PROFESSIONNEL J.P.-TIMBAUD,
AUBERVILLIERS (SEINE-SAINT-DENIS)

EN GRÈVE CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES

Depuis le lundi 28 janvier, le lycée J.-P.-Timbaud d'Aubervilliers connaît un mouvement de grève qui paralyse le fonctionnement de l'établissement.

Les surveillants et une partie des emplois-jeunes ont décidé de rejoindre le mouvement national des MI-SE (surveillants) et des aides-éducateurs. Ils refusent la remise en cause de leur statut qui permettait jusque-là à des étudiants des couches populaires de financer leurs études en étant « pions » et ils souhaitent la titularisation des emplois-jeunes dans l'Éducation nationale. Ils s'opposent aux choix budgétaires du gouvernement qui a décidé de supprimer 25 600 postes de surveillants et d'aides-éducateurs.

Ce même lundi par solidarité et pour insister sur le rôle fondamental qu'ils jouent dans l'établissement, les enseignants et les conseillers principaux d'éducation ont décidé d'exercer leur droit de retrait, considérant que sans les surveillants nous n'étions pas en sécurité. La direction du lycée a fermé l'établissement. Mais le lendemain, l'administration a affirmé qu'il n'était plus question pour nous d'exercer

ce droit considérant que dans notre établissement classé ZEP, où ces derniers jours des profs et des élèves ont connu des agressions physiques, nous étions quand même en sécurité. On pourrait donc se passer des surveillants ! Qui peut croire cela ? Cela fait des années au contraire que l'on se bat pour plus d'effectifs : pour suivre les élèves, discuter avec eux, créer des liens, les aider. Nous sommes tous conscients de la nécessité d'un encadrement adulte suffisant, notamment dans les établissements qui accueillent des élèves des quartiers populaires.

Nous avons donc décidé de nous mettre en grève à une trentaine. Lors d'assemblées générales de ville et départementale, nous avons constaté à ces occasions que nous n'étions pas seuls. Plusieurs établissements scolaires connaissent des grèves. Mais nous sommes au début et des équipes de grévistes vont de collège en lycée pour informer les personnels de notre lutte et les inviter à nous rejoindre.

Nous espérons maintenir la mobilisation durant la semaine précédant les vacances scolaires et surtout nous espérons amplifier le mouve-

L'objectif, quoique non avoué, apparaît clairement : en forçant le regroupement des formations actuelles, il

enseignant discuter eux-mêmes du contenu des masters qu'ils comptent mettre en œuvre et des regroupements de formations à effectuer pour cela. Le calcul est évidemment que chacun cherche à sauver ce qui peut l'être, et que pendant que tout le monde est occupé à négocier la survie de sa section en s'alliant avec tel ou tel, personne n'oppose un front uni contre cette baisse programmée des moyens.

Tout cela est d'autant plus scandaleux que les universités sont loin de rouler sur l'or, comme le montrent les exemples d'universités obligées de fermer temporairement faute de pouvoir payer leurs factures. Et parmi le personnel enseignant ou administratif de l'enseignement supérieur, on ne compte plus les salariés en statut précaire.

Dans le supérieur comme dans le reste de l'enseignement, il y a au moins une chose dont les gouvernements ne sont pas avares, c'est l'hypocrisie.

Jean RAYNARD

Côte-d'Ivoire

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

DANS L'IMPASSE

Depuis l'accord de Marcoussis, censé mettre fin à la crise, la Côte-d'Ivoire a été le théâtre d'importantes manifestations antifrancophones orchestrées par le pouvoir. Laurent Gbagbo, qui dans un premier temps avait semblé accepter l'accord de compromis, a changé de ton en retournant à Abidjan, refusant de partager le pouvoir avec les rebelles comme l'avait recommandé l'accord. Quant à l'impérialisme français, son engagement en Côte-d'Ivoire s'apparente de plus en plus à l'enlisement dans un bourbier.

Gbagbo fait monter les enchères

En revenant à Abidjan, Gbagbo a retrouvé l'appareil d'État, l'armée et les principales forces de répression ivoiriennes, hostiles à toute idée d'accord avec les rebelles.

Les « jeunes patriotes », ces milices supplétives, xénophobes et antiouvrières, qui depuis de longs mois font régner la terreur parmi la population immigrée, ont été à l'origine des manifestations antifrancophones. Aujourd'hui, elles encadrent les foules de manifestants qui affichent leur hostilité au gouvernement français accusé d'avoir lâché le pays face aux rebelles. Le président ivoirien bénéficie ainsi d'un large soutien comme le montrent les dizaines de milliers de manifestants de ces derniers jours. En bon démagogue, il sait aussi exploiter les sentiments d'une partie des manifestants, opposés à la présence de l'impérialisme français et indignés par la prétention du gouvernement de Paris de décider de la composition du gouvernement ivoirien.

Mais si Gbagbo a pu mobiliser aussi massivement le ban et l'arrière-ban de ses partisans,

c'est qu'il a été jusqu'à présent le porte-drapeau, sinon le chef de file, d'une politique ethniste, « l'ivoirité », dont son parti, le Front Populaire Ivoirien, a fait l'axe central de sa propagande.

Cette politique ethniste qui a creusé un fossé de sang entre les différents peuples de Côte-d'Ivoire n'est pas nouvelle. De Konan Bédié, qui en a été l'instigateur, à Robert Guéï, le général putschiste assassiné au début de la guerre civile, jusqu'à Laurent Gbagbo qui a pris le relais, tous les partis politiques ont fait de cette politique xénophobe leur fonds de commerce. La France de son côté n'a pas hésité à soutenir tous ces dictateurs et tant que les affaires marchaient, cela ne lui posait aucun problème.

Mais aujourd'hui, le gouvernement français se trouve dans l'impasse et semble débordé par les éléments qu'il a contribué lui-même à mettre en place. La rébellion d'une partie de l'armée a abouti à l'éclatement de l'appareil d'État ivoirien et à la partition de fait du pays. En intervenant militairement, la France a sauvé la dictature de Laurent Gbagbo de la déconfiture. Puis avec les accords de

Marcoussis, croyant qu'elle pouvait encore décider de l'avenir de son pré carré africain comme aux temps des colonies, elle a essayé de faire en sorte que Gbagbo partage le pouvoir avec les rebelles, compte tenu du rapport de force sur le terrain, promettant même à ces derniers deux ministères importants, celui de la Défense et celui de l'Intérieur, dans le futur gouvernement de réconciliation nationale.

Mais Gbagbo rejette toute idée de partager le pouvoir, tandis que les rebelles, qui avaient déjà cédé sur le départ de Gbagbo, refusent, eux, de faire de nouvelles concessions. Et aujourd'hui, dans la partie de « bras de fer » qui l'oppose au pouvoir ivoirien, le gouvernement français n'a guère le choix.

Doit-il admonester Laurent Gbagbo pour que celui-ci forme un gouvernement d'Union nationale autour de Seydou Diarra, pressenti comme futur Premier ministre ? Exercer des pressions par chefs d'État africains interposés ? Menacer enfin de retirer ses soldats du front si Gbagbo ne respecte pas l'accord, ouvrant ainsi la route du cacao et de la capitale aux forces rebelles ? En fait, le gouvernement français se garde bien de mettre cette dernière menace à exécution. Car il sait qu'il n'a, pour l'heure, pas d'autre solution politique que de

soutenir Laurent Gbagbo qui s'accroche au pouvoir.

Ce n'est pas là le moindre des paradoxes de la situation. Car Gbagbo et ses partisans reprochent justement à la France de ne pas assez s'investir militairement, de ne pas les aider à gagner la guerre civile contre les rebelles. Loin d'apaiser le conflit, les accords de Marcoussis n'ont fait qu'envenimer la situation et aggraver les tensions entre rebelles et forces gouvernementales. La Côte-d'Ivoire est maintenant une véritable poudrière que la France est bien en peine de contrôler. Elle peut certes se retirer en laissant la place aux militaires des États de l'Afrique de l'Ouest, mais rien ne prouve que ceux-ci pourraient être plus efficaces. Mais si au contraire elle faisait le choix de renforcer sa présence militaire, cela signifierait à plus ou moins brève échéance l'enlisement dans le bourbier ivoirien, sans aucune garantie de pouvoir à terme régler le conflit.

La population, première victime du conflit

Mais en distillant le poison xénophobe dans les masses populaires, en exacerbant les sentiments nationalistes, Gbagbo se lance dans une véritable fuite en avant, où soudards, gendarmes et nervis des milices patriotiques continuent à

faire régner la terreur et multiplient les exactions. L'assassinat d'un membre dirigeant du RDR par les « hommes en uniformes », c'est-à-dire les escadrons de la mort, a d'ores et déjà entraîné de violents incidents dans les quartiers populaires d'Adjamé et d'Abobo à Abidjan, où habitent de nombreuses personnes, originaires des pays voisins ou du nord du pays aux mains des rebelles.

Car il ne faudrait pas oublier qu'à Abidjan même, si une partie importante de la population se laisse séduire par le discours xénophobe du pouvoir comme on l'a vu récemment, une autre partie composée de Maliens, Burkinabés, Dioulas, tout aussi nombreuse en est la victime quotidienne. L'opposition à la dictature est réduite au silence et s'il lui prenait l'envie de contre-manifester, elle risquerait de se faire massacrer.

C'est donc la population pauvre ivoirienne, notamment sa fraction immigrée, forte de plusieurs millions de membres, qui est la première victime de la guerre civile et de la terreur que fait régner la dictature de Gbagbo. Ce n'est pas elle que les troupes françaises vont protéger en Côte-d'Ivoire. Et pour elle, il n'y a pas d'avions ni de rapatriement vers la métropole comme pour les ressortissants français qui, s'ils subissent aussi les conséquences de la situation, ne sont pas les plus à plaindre !

René CYRILLE

Israël

SHARON SE SUCCÈDE À LUI-MÊME

La victoire de la droite israélienne aux élections du 28 janvier a été sans surprise, tout comme la défaite des travaillistes. Sharon va donc se succéder à lui-même à la tête du gouvernement. « On peut se réjouir de la victoire, mais il n'y a pas lieu de faire la fête » a-t-il dit, laissant entendre qu'il n'est pas envisageable que la crise économique qui frappe le pays puisse se résorber rapidement, ni les sacrifices de vies humaines que sa politique engendre. Il parlait évidemment des Israéliens victimes des contre-coups à cette folle politique de colonisation et d'oppression que la population palestinienne subit depuis plus d'un demi-siècle.

Mais d'autres soucis, plus prosaïques, tenaillent Sharon. Entre autres choses, comment constituer son gouvernement, avec quelle majorité et quelles alliances, puisque avec ses 38 sièges sur 120 son parti, le Likoud, est loin d'avoir la majorité absolue au Parlement. Même une alliance avec les partis religieux ne serait pas suffisante pour dépasser les 60 sièges nécessaires. En complément, Sharon pourrait faire appel aux sept députés se récla-

mant ouvertement de l'extrême droite. Mais, du moins tant que cela ne lui est pas nécessaire, il n'y tient pas. D'ailleurs, s'il avait voulu associer ce parti à son gouvernement, il aurait pu le faire en novembre dernier sans avoir recours à de nouvelles élections.

Ce que voudrait en fait Sharon, c'est pouvoir réitérer l'alliance qu'il avait réussi à conclure avec les travaillistes au début de son premier mandat. C'est avec une citation

empruntée à Rabin : « *Nous sommes tous frères, tous Juifs, et partageons le même destin* », qu'il s'est adressé aux travaillistes, pour leur demander de le rejoindre, tout comme avait fait Rabin en son temps, avec les mêmes mots, lorsqu'il avait appelé la droite à s'unir à lui.

L'appel de Sharon a rencontré une sympathie certaine auprès d'un Pérès et d'autres, bien qu'aujourd'hui la majorité du Parti Travailliste, derrière son nouveau leader Mitzna, refuse de rejoindre un gouvernement dirigé par Sharon. Cela étant, Sharon ayant encore un mois pour trouver une majorité gouvernementale, bien des retournements peuvent encore se faire... au nom d'une nécessaire unité nationale par exemple.

Même sans les travaillistes, d'autres combinaisons sont possibles, avec le parti Shinouï entre autres, qui a, paraît-il, été la révélation de ces élections.

Ce parti qui regroupe quasi exclusivement des Juifs de la communauté ashkénaze – c'est-à-dire anciennement venue des pays d'Europe occidentale et de l'Est – se veut avant tout anti-clérical. Il entend mettre un terme aux pressions religieuses en faisant notamment annuler une loi qui permet aux étudiants des instituts talmudiques de ne pas servir dans les rangs de l'armée, ainsi qu'instaurer des mariages civils et autoriser les transports publics à fonctionner le jour du sabbat. Face à l'obscurantisme religieux de telles positions peuvent apparaître progressistes, mais les autres positions du Shinouï ne se distinguent pas ou bien peu de celles de la droite, en particulier à l'égard des Palestiniens, vis-à-vis desquels il est totalement autiste.

Si pour l'heure rien n'a changé en Israël, rien n'a changé non plus pour les Palestiniens. Le jour où l'on votait

en Israël, neuf Palestiniens étaient tués dans les Territoires occupés. Et depuis, les exactions n'ont pas cessé, en particulier dans la ville d'Hébron où pour le moins 22 maisons de Palestiniens ont été rasées. L'action s'est inscrite dans un plan publiquement vanté par Sharon, d'extension de la colonie juive d'Hébron, par la création d'une zone continue de peuplement entre une colonie se situant à la lisière de la ville et le centre d'Hébron lui-même occupé par 500 colons appuyés par l'armée.

De toute façon, ces élections ne pouvaient en aucune façon changer le sort des Palestiniens qui, depuis des décennies, ont vu se succéder des gouvernements israéliens, de gauche et de droite, qui n'ont eu comme seule politique de les priver de leurs terres et de leur liberté. Mais qui n'ont pu les priver de leur capacité à résister, c'est-à-dire de leur dignité.

Irak

À DEUX PAS DE LA GUERRE ?

« Une démonstration franche, sobre, convaincante », c'est ce qu'avait promis le secrétaire d'État américain Colin Powell à la veille de sa prestation devant le Conseil de sécurité le 5 février, avertissant tout de même : « Il n'y aura pas de preuves de flagrant délit, mais nous fournirons des preuves concernant les programmes d'armement que l'Irak tente de cacher avec tant d'insistance. »

En fait, les dirigeants américains poursuivent cette sinistre comédie visant à affirmer, envers et contre tout, que celui qui menace le monde de ses « armes de destruction massive » est un petit pays soumis à l'embargo depuis plus de dix ans et dont la population affamée manque des biens et services les plus élémentaires. Ils inventent, pour les besoins de leur démonstration, l'existence de liens entre Saddam Hussein et l'organisation de Ben Laden. Au nom de quoi ils s'apprentent à écraser le peuple irakien sous les bombardements, après l'avoir fait par les privations et par la faim.

Les dirigeants de l'impérialisme américain ont décidé depuis longtemps qu'ils auraient leur guerre. Ils ont acheminé hommes et matériel, échafaudé les plans de bataille, poursuivi les bombardements – qui n'ont en fait jamais cessé depuis la guerre du Golfe. Ils ont orchestré la mise en condition de l'opinion américaine, en n'y réussissant d'ailleurs que partiellement. Enfin, ils n'ont pas eu grand mal à tourner en ridicule la tentative commune de Schröder et de Chirac de s'opposer à « l'unilatéralisme » américain et d'apparaître du même coup comme les leaders d'une Europe non-alignée sur l'Amérique. Huit autres dirigeants européens avec au premier rang Blair, Aznar et Berlusconi, ne se sont pas fait prier pour signer ensemble une lettre de soutien à Bush.

Etablir la paix au Moyen-Orient, débarrasser l'Irak de la dictature et y établir prospérité et démocratie, qui peut croire à ces objectifs mis en avant par les autorités américaines ou par la presse ? Ce serait oublier que le principal fauteur de guerre dans le monde, et en particulier au Moyen-Orient, depuis des décades, c'est l'impérialisme. C'est lui qui a dépecé la région en fonction de ses

intérêts, pétroliers en particulier. C'est lui qui a armé jusqu'aux dents les classes dirigeantes locales et les différents régimes de dictature, dont celui de Saddam Hussein justement. C'est lui qui continue d'apporter un soutien sans faille au gouvernement d'Israël dans son action sanglante contre le peuple palestinien.

Les dirigeants américains abattront peut-être Saddam Hussein, mais ils ne débarrasseront pas l'Irak ni le Moyen-Orient de la dictature. Celle-ci leur est trop nécessaire pour continuer à imposer aux peuples leur exploitation par les classes dirigeantes locales et par les grandes compagnies

occidentales. Leur intervention ne rendra pas la région plus stable : elle en accroîtra encore l'instabilité, les divisions, la misère et les crises. Elle suscitera contre eux d'autres révoltes, et y compris peut-être des vocations désespérées comme celles sur lesquelles s'appuient les organisations terroristes contre lesquelles Bush prétend mener la guerre.

Lutter contre cette guerre qui vient, ce ne peut être évidemment faire confiance à un Chirac ou à un Schröder, qui ne prennent que des poses de circonstance avant de s'aligner, comme ils l'ont toujours fait, et qui ont eux aussi leur part dans la situation actuelle du Moyen-Orient. Pour nous, lutter contre la guerre, c'est aussi dire qu'il faut en finir avec la domination de ce système impérialiste qui ne gouverne la planète qu'en y entretenant oppression, misère et massacres.

André FRY



Samedi 15 février MANIFESTONS CONTRE LA GUERRE

Pour protester contre la guerre que les dirigeants du monde impérialiste veulent mener contre l'Irak, une manifestation nationale est organisée

**à Paris le samedi 15 février,
qui partira à 14 heures
de la place Denfert-Rochereau.**

LUTTE OUVRIÈRE appelle à participer largement à cette manifestation ainsi qu'à toutes celles qui peuvent se dérouler dans d'autres villes.

Explosion de Columbia : UN DRAME... PRÉVISIBLE ?

L'explosion de la navette spatiale Columbia et la mort des sept astronautes éclairent d'un jour singulier ce qui n'est pas seulement un drame lié aux aléas des vols dans l'espace. Derrière la part d'inconnu, non maîtrisée et non maîtrisable, de l'aventure spatiale, voilà qu'apparaissent maintenant des raisons liées à de sordides problèmes d'économies de budget.

Il y a longtemps que les crédits à la Nasa, dont les travaux ne présentaient plus de priorité stratégique pour le gouvernement américain, ont été considérablement réduits. Au cours des années quatre-vingt-dix, les sommes consacrées par les États-Unis à la recherche spatiale ont baissé de 40 %. Parallèlement à cette amputation de budget, il était recommandé à la Nasa de vendre ses services et surtout de réduire ses charges en réduisant le personnel, et en sous-traitant des opérations à des entreprises privées. Autant dire que la Nasa devait se débrouiller en partie pour se financer, quitte à s'en remettre à des fournisseurs privés de services ou de matériels qui, comme partout et comme dans tous les domaines, pensent d'abord à faire des profits. En 2001, l'équivalent américain de la Cour des comptes s'était bien inquiété de la diminution des personnels de la Nasa et avait estimé que le contrôle de la Nasa sur ses partenaires privés était insuffisant... sans que cela change quoi que ce soit.

L'âge de la navette Columbia est aussi mis en cause. Elle était la plus ancienne des véhicules orbitaux de ce type, livrée en 1979, arrêtée pour modifications en 1989 puis remise en service en 1992. Elle en était aussi à sa 28^e mission, ce qui est beaucoup.

Les faiblesses de Columbia n'étaient pas inconnues des plus hautes autorités de l'État américain. En avril 2002, Richard Blomberg, président du Conseil pour la sécurité aérospatiale, avait exprimé devant le Congrès américain ses inquiétudes sur la sécurité du parc des navettes Columbia, Discovery (datant de 1983), Atlantis (de 1985) et Endeavour (de 1991) avant de démissionner de ses

fonctions. A propos de Columbia, un rapport de ce même Conseil avait précisé « la navette est vieillissante. L'entretien et l'amélioration de ses infrastructures ont été repoussés (...). La situation empire chaque année ». La réponse du Congrès avait été de licencier cinq des neuf membres du Conseil pour la sécurité aérospatiale, qui alertait pourtant sur les dangers encourus par les navettes (et par leurs passagers) si le budget de la Nasa n'était pas augmenté...

L'astronaute français, embarqué sur la navette Discovery en 1985, Patrick Baudry, a commenté l'explosion de Columbia en constatant que la sécurité de l'équipage n'est pas la priorité des priorités dans les vols des navettes spatiales : « Il n'est pas acceptable qu'un engin aussi dangereux ne soit pas équipé de système de sauvegarde, qui permet de sauver l'équipage en cas de problème ». Et d'ajouter que « la navette est une manne pour le lobby industriel américain » et qu'il était donc hors de question de l'abandonner.

Même si Bush a annoncé, après la catastrophe, une rallonge du budget de la Nasa, le programme spatial civil continuera à recevoir la portion congrue des financements budgétaires, qui vont d'abord et avant tout aux programmes militaires. Les vols dans l'espace ne sont plus pour l'essentiel des vols ayant des objectifs scientifiques, visant à découvrir l'espace et à faire progresser dans ce domaine la connaissance. Il s'agit d'abord de vols commerciaux, le plus souvent pour le lancement de satellites de télécommunication. Ceux-là bénéficient évidemment des progrès technologiques issus des autres vols. Ils sont vendus à des clients et rapportent, du moins à certains.

La conquête de l'espace a été rattrapée par la conquête des profits... Et incroyable mais vrai, on découvre que l'on fait des économies sur les véhicules spatiaux, sur leur entretien et leur renouvellement, à peu près comme on en fait sur les trains de banlieue ou sur le personnel dans les gares. Avec les mêmes conséquences pour le matériel et même, parfois, pour les voyageurs...

L. P.

Zones franches...

FRANCHEMENT DÉRISOIRES, SAUF POUR QUELQUES PATRONS

Parmi les mesures destinées, paraît-il, à développer l'emploi, le gouvernement a annoncé qu'il allait créer au début de l'année prochaine quarante et une nouvelles « zones franches urbaines », qui s'ajoutent aux quarante-quatre qui existent. Il ressort une recette déjà utilisée en 1996 par le gouvernement Juppé, et que son successeur socialiste avait maintenue.

Sous prétexte de s'attaquer au chômage, particulièrement élevé dans certains quartiers, il s'agit d'y attirer des entreprises en leur offrant pendant cinq ans une exonération de l'impôt sur les sociétés, de la taxe professionnelle, de la taxe foncière et des charges patronales. Encore des aubai-

nes... pour les investisseurs !

Pour accoucher d'une telle souris, Borloo, le ministre à la Ville et à la Rénovation urbaine, n'est pas avare de

grands mots et d'effets de manche, déclarant : « Ce dispositif vient compléter le plan de bataille en faveur de la politique de la ville » ; « un projet

massif sur l'habitat » et « un projet massif sur l'emploi » concourraient, selon lui, à la réussite. Des mots pour amuser la galerie pendant que le patro-



nat continue imperturbablement à licencier.

Actuellement, seuls sont massifs les plans des patrons qui s'apprentent à faire disparaître au minimum de 43 000 à 50 000 emplois, sans compter les fins de contrats d'intérim ou encore les contrecoups de ces suppressions d'emplois sur les entreprises sous-traitantes. Et pas plus aujourd'hui qu'hier, l'installation de quelques PME ou de quelques commerces dans des quartiers populaires ne peuvent s'attaquer au chômage et à l'accroissement de la pauvreté dans les villes concernées, ni réparer les dégâts causés par le grand patronat, d'autant moins qu'une partie des entreprises qui s'installent dans une zone franche n'ont fait que se déplacer d'une ville à une autre, voire simplement d'un quartier à un autre pour bénéficier de la manne attachée à la zone franche. Ce gadget représente quelques subventions supplémentaires pour des patrons petits ou moyens. Pour eux, c'est toujours bon à prendre ! Mais il est sans effet pour les villes ouvrières sinistrées.

Annie ROLIN

Dans une cité des Mureaux (Yvelines)

LE RETOUR DE LA TUBERCULOSE

Aux Mureaux, dans les Yvelines, l'association des parents se bat depuis deux ans contre la dégradation de cette cité, gérée par la SCIC, une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Craignant des risques sanitaires, l'association a demandé une enquête épidémiologique aux pouvoirs publics. Le sous-préfet a répondu qu'une telle enquête coûterait cher... L'association s'est alors tournée vers Médecins du monde et une équipe de médecins bénévoles, accompagnée d'un architecte, est venue faire l'état des lieux. Le rapport, en cours d'établissement, est accablant : des cas de tuberculose, de gale et de teigne ont été découverts.

Cela n'a rien d'étonnant quand on voit l'état de la cité : de nombreux appartements présentent des murs qui suintent, avec des champignons. Des canalisations pourries ruissellent en permanence et créent de multiples dégâts des eaux. Certains habitants ont en permanence un seau d'eau sous l'évier ou sous une canalisation, quand ce n'est pas le toit qui dégouline les jours de pluie. Les immeubles sont bâtis sur un

ancien terrain marécageux et le réseau d'assainissement n'a jamais été convenablement installé ni rénové. Des appartements qui contenaient encore de la nourriture ont été condamnés sans être nettoyés, de même pour les caves qui n'ont pas été désinfectées. Lors de la précédente réhabilitation, en 1995, la SCIC avait changé les portes d'entrée et remplacé les fenêtres par des doubles vitrages, en laissant tout le gros œuvre de côté.

Vis-à-vis des habitants, majoritairement immigrés, la SCIC s'est toujours comportée avec le dernier mépris, ignorant leurs demandes ou bricolant des réparations de fortune. L'association accuse avec raison la SCIC d'avoir délibérément laissé la cité se dégrader, alors qu'elle avait touché des aides de l'État pour régler le problème de l'assainissement et faire de gros travaux. Personne, et surtout pas l'État, ne lui a jamais demandé de comptes.

Aujourd'hui, deux tours sont promises à la démolition où vivent encore 60 familles, sur les 240 qui s'y trouvaient. Situées sur le haut de la Vigne Blanche, elles n'étaient pourtant pas les plus délabrées, il y a quelques années, quand le bas de la cité était déjà dans un état pitoyable.

Mais la SCIC se désengage de ses cités les plus pauvres, jusqu'à ce qu'il n'y ait d'autre solution que la destruction.

Cependant, l'incurie de ce gérant commence à se savoir et, curieusement, depuis le passage de Médecins du monde, une émission à Canal Plus et de multiples démarches de l'association pour alerter les pouvoirs publics, la SCIC a un peu changé d'attitude. Elle est un peu plus diligente à régler les problèmes immédiats et s'est engagée à doubler le personnel de ménage. Sur l'intervention de l'association, elle a dû reloger en urgence une grande famille dans un appartement en assez bon état (elle jurait qu'il n'y en avait pas) quand une canalisation d'où s'échappaient des excréments a été découverte à proximité du logement. Mais ce n'est qu'une solution provisoire et des dizaines de familles auraient comme celle-ci besoin d'être relogées. Or, pour l'instant, il serait surtout prévu de reloger les habitants des tours qui vont être détruites dans le bas de la Vigne Blanche et dans les cités voisines, dont certaines ne sont pas toujours en bien meilleur état.

Il faudra des moyens véritables pour réhabiliter la cité, si celle-ci est récupérable, ou

construire de nouveaux logements sociaux pour reloger les habitants, dont un certain nombre de grandes familles qui vivaient dans des appartements de sept pièces, une particularité de la Vigne

Blanche. Ces moyens, ni la SCIC, ni les divers échelons de l'État ne les donneront de plein gré mais ils ne peuvent plus feindre d'ignorer leurs responsabilités dans cette affaire.

Mariage blanc

DASSAULT EST UN EXPERT

Après celui de Valence, plusieurs maires ont refusé de prononcer des mariages, en invoquant pour prétexte qu'il se serait agi de faux mariages permettant à l'un des conjoints d'accéder à la nationalité française.

Mais qu'est-ce qu'ils en savent ? Et où serait le crime ? Cela aurait été le cas par exemple à Corbeil-Essonnes, en région parisienne, pour un mariage entre une Française de 52 ans et un Tunisien de 25 ans en situation irrégulière. Le maire, qui n'est autre que Serge Dassault, a fait appel de la décision d'un tribunal qui voulait l'obliger à signer l'acte. De quoi se mêle-t-il, ce seigneur des temps

modernes ?

En matière de mariage, la famille Dassault est moins regardante quand il s'agit de « mariages » d'affaires, ou plus précisément du mariage de ses affaires. À deux reprises, l'entreprise familiale a été mariée avec l'État, et chaque nationalisation s'est traduite par une indemnisation généreuse, très profitable au patrimoine familial, comme s'en était d'ailleurs vanté en son temps Marcel Dassault. Quand il s'agit de récolter ce que l'État met dans la corbeille, Dassault et les hommes de son monde n'ont pas la même rigueur.

J.S.

L'inauguration d'un centre nautique à Angoulême

« LES NOTABLES SAVENT NAGER, LES JEUNES PEUVENT SE NOYER ! »

Vendredi 31 janvier, Raffarin devait venir à Angoulême inaugurer un centre nautique tout neuf. Il a préféré se faire remplacer par le ministre des Sports, Lamour. Une manifestation d'enseignants, notamment d'éducation physique et sportive, tenue à distance par le déploiement des forces de police, a protesté contre le fait que les collégiens et les lycéens n'ont plus accès à une piscine depuis l'ouverture l'été dernier de ce centre nautique baptisé « Nautilus »... Une de leurs banderoles disait « Les notables savent nager, les élèves peuvent se noyer ».

Depuis des mois, des pétitions portant des milliers de signatures, les protestations des associations de parents d'élèves, des motions d'établissements scolaires unanimes n'ont pas fait changer d'avis les notables de droite, mais aussi de gauche, impliqués dans cette réalisation.

Avant l'ouverture de Nautilus, il existait trois piscines à Angoulême. L'une, plutôt ancienne et à ciel ouvert, centrale et d'accès bon marché, les deux autres (Montauzier et Ma Campagne) couvertes, situées dans des quartiers populaires et mises gratuitement à la disposition des scolaires.

Au moment de l'ouverture de Nautilus, la municipalité d'Angoulême, dont le maire, Philippe Mottet, est UMP, a tout bonnement décidé de fermer ces trois piscines ! Mais l'accès à Nautilus a été rendu payant même pour les scolaires, avec des tarifs élevés.

Nautilus a pourtant été réalisé avec les deniers publics et financé par les collectivités locales (communes de l'agglomération d'Angoulême, Conseil général de la Charente et Conseil régional). Le projet a coûté fort cher – il est passé de 120 millions de francs au départ à près de 200 millions de francs en fin de travaux. Nautilus est géré par la Communauté d'agglomération des communes d'Angoulême, dont le président n'est autre que le maire d'Angoulême, auquel sont étroitement associés, comme vice-présidents, des maires de communes périphériques dont beaucoup sont socialistes.

Pour rechercher la rentabilisation de Nautilus, l'ensemble de ces élus a approuvé unanimement l'entrée payante pour les collégiens et les lycéens, pour ne rien dire des tarifs élevés qui sont un obstacle pour les jeunes des milieux populaires.

Or ni la Région dont dépendent les lycées, ni le Conseil général dont dépendent les collèges ne veulent fournir les sommes demandées par Nauti-

lis pour que ces élèves accèdent aux bassins.

Philippe Mottet argue que la Communauté d'agglomération n'a pas la « compétence scolaire ». Le président du Conseil général, UMP lui aussi, Jacques Bobe, a le cynisme d'affirmer que « le Département reste très attaché à un principe de gratuité qui n'a jamais connu d'exception en Charente ». Et tous de se refiler la patate chaude.

On voit là les effets de la décentralisation prônée par Raffarin et Chirac : les cliques de notables, à la tête d'une Communauté d'agglomération, qui du Département ou de la Région, refusent de déboursier les deniers nécessaires. Et ce sont les jeunes, c'est la population qui sont sacrifiés.

Ce n'est pourtant pas l'argent qui leur manque... dès qu'il s'agit de subventionner des projets favorables au patronat : à titre d'exemple, la Communauté d'agglomération vient de livrer une usine clé en main à un patron, sur le site de l'usine Porcher, qui avait fermé, pour 1 400 000 euros. Et le Conseil général d'accorder 640 000 euros aux Papeteries de la Couronne pour fusionner les deux sites de production de La Couronne et Roulet. Soit respectivement quelque trente fois et quinze fois le coût estimé de l'accès des scolaires à Nautilus. Sur ce point de financer avec l'argent public des intérêts privés, ils ne rivalisent que d'obséquiosité et d'empressement.

Il n'est pas dit que le véritable scandale que constitue Nautilus ne suscite pas une indignation grandissante. Les scolaires doivent pouvoir accéder gratuitement aux installations sportives ; il ne doit pas exister de discrimination par l'argent, en particulier pour les jeunes. L'argent public doit aller à la population, et non être légalement détourné vers les milieux patronaux.

Mairie de Grenoble

DERRIÈRE LA VITRINE « HIGH TECH »

Dans sa séance du lundi 20 janvier, le Conseil municipal de Grenoble (maire PS, majorité gauche plurielle) a voté la subvention maximale qu'il avait programmée dans le budget pour l'année 2003, soit 9,9 millions d'euros, au titre du financement du projet Minatec. Ce projet devrait faire de Grenoble le « pôle européen de développement des micro et nanotechnologies »... en fait, un grand centre de recherche directement au service des industries de l'informatique, dont STMicroelectronics, bien implantées dans l'agglomération.

Cette subvention, qui s'ajoute à des dépenses de prestige ruineuses, comme la rénovation de la Maison de la culture (16 millions d'euros), et la construction d'un nouveau stade dans la ville (plus de 15 millions d'euros aussi sans doute, le budget devant être adopté le 7 février) fait grincer des dents ceux qui vivent au jour le jour la pingrerie municipale quand il s'agit des besoins des milieux populaires.

Un des derniers actes choquants a été l'organisation du repas de Noël dans les cantines scolaires. Une note de service est arrivée quelques jours avant ce repas, interdisant d'inscrire des enfants, en plus des habituels, pour ce jour-là. C'est pourtant une tradition et une fête pour les enfants de manger à la cantine tous ensemble à ce repas-là... chacun ayant droit à son paquet de papillotes et quelques autres petites gâteries.

Le prétexte de la mesure était les difficultés d'organisation du service à table ; il est vrai que les effectifs sont toujours insuffisants, que le per-

sonnel s'en plaint, mais quand même ! De plus, les enfants n'ont pas vu la couleur ni pu apprécier le goût des papillotes qui auraient pu, alors, être distribuées dans les classes. Déjà, à la rentrée des classes, une mesure de ségrégation vis-à-vis des familles pauvres avait choqué. En effet, il a été demandé aux familles dites à revenus ou domicile instables, de payer d'avance les repas à la cantine, en venant aux antennes mairie acheter quelques repas à la fois.

Mais il n'y a pas que des problèmes concernant la vie quotidienne des enfants. Beaucoup de parents ont découvert que les sorties à la piscine avaient disparu de l'emploi du temps de leurs enfants dans certaines écoles primaires, là où les directeurs d'écoles ne veulent pas prendre de risque avec la sécurité, ni obliger les instituteurs à se mettre dans l'eau... Les postes d'éducateurs sportifs ont été réduits par la municipalité ; il n'y en a plus dans les piscines, voilà le résultat. Des parents ne se laissent pas faire et une pétition circule.

Pour les autres secteurs, aucun n'est sans problème. Des foyers-restaurants accueillant des personnages âgées pour leur repas de midi ont été fermés au 1^{er} janvier : pas assez d'effectifs, pas « rentables ». Les centres de santé de cinq quartiers populaires sont toujours menacés, il a fallu manifester pour obtenir une augmentation. Ensuite, car on ne peut pas dire « enfin », il y a 120 emplois-jeunes dans les services municipaux à qui les élus font des promesses de vrais emplois, depuis déjà quelques mois...

Alors, tous ces millions d'euros qui vont aller grossir les profits déjà juteux des industriels de l'informatique et du BTP seraient mieux employés dans les services publics de la ville, à la création immédiate des emplois municipaux qui manquent, et en subventions pour le fonctionnement de tous les services dans l'intérêt de la population.



Quand Raffarin décentralise

Raffarin a décidé que les 450 salariés du Centre national de documentation pédagogique, situé actuellement à Paris, seraient beaucoup mieux dans sa circonscription électorale... en

Poitou. Et il en a prévu rapidement la délocalisation.

Ce qu'en pensent les salariés n'entre pas en ligne de compte pour Raffarin, qui explique que leur mécontentement est dû au fait « qu'ils ne connaissent

pas la qualité de vie du Poitou » ! Ah, la qualité de vie de ceux qui doivent déménager, laisser logement, amis et parfois conjoint ! Ah, la qualité de la vie des travailleurs qu'on trébale pour arranger un politi-

FILLON DÉNONCE QUELQUES PATRONS-VOYOUS... Licenciements POUR MIEUX LAISSER FAIRE

Fillon, le ministre du Travail, n'y va pas avec le dos de la cuillère : « Il faut que le gouvernement fasse respecter la loi, y compris au pénal. L'enquête sur Metaleurop est une priorité. Nous irons jusqu'au bout. Le but est d'obtenir réparation, mais il est aussi de dissuader les pirates de l'économie », a-t-il dit. Le ministre des Affaires sociales montrerait donc les dents à tous ces patrons qui mettent la clé sous la porte sans crier gare et sans se soucier des lois et des règlements. Mais en fait quels lois, quels règlements ? De

son côté Perben, ministre de la Justice, confirme et signe en déclarant : « Je souhaite plus encore que d'autres que les procureurs fassent preuve de vigilance et de sévérité vis-à-vis des patrons qui ne respectent pas le droit. »

Les plans sociaux se succèdent, n'épargnant aucune branche d'activité. Impunément, les patrons des entreprises les plus importantes et les plus florissantes donnent l'exemple, annonçant des suppressions d'emplois, des licenciements secs, des fermetures de sites, sans avoir à rendre de

comptes aux pouvoirs publics, et encore moins aux salariés. Jospin répondait aux travailleurs de Michelin menacés par le chômage que la mission de l'État et du gouvernement n'était pas d'intervenir dans ce genre d'affaires. Le ministre des Affaires sociales du gouvernement de droite déclare, roublard : « Je n'ai pas dit que l'État ne pouvait rien faire. On ne peut pas interdire les maladies, mais on doit les soigner et surtout les prévenir. »

On menace donc quelques patrons, dits voyous, des foudres de la justice, si toutefois

celle-ci les rattrape. Quant aux autres, tout va bien, ils peuvent continuer d'exploiter les travailleurs, d'empocher les subventions, de profiter des exonérations de charges sociales et fiscales et d'accumuler des profits, pour ensuite faire leurs comptes dès que ça leur convient, fermer boutique et aller recommencer la même opération un peu plus loin. La loi, celle du marché, celle de la liberté d'entreprendre, est alors respectée. Rien à dire donc puisque, au-delà de quelques tumeurs (mais qu'on laisse se développer), le corps de l'éco-

nomie serait sain.

Les patrons sont tous des voyous, sont tous des licenciés qui agissent impunément. Au moment où une décision brutale choque l'opinion, le gouvernement et ses ministres spécialisés versent quelques larmes de crocodile, exposent au public leur indignation et récitent des fadaises sur le droit, la justice, la solidarité... De bien beaux mots, dont chaque travailleur ne peut que constater jour après jour qu'ils ne sont que des mensonges et des tromperies.

Alain VALLER

GIAT Industries (Saint-Étienne, Saint-Chamond, Loire)

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Lundi 3 février, à la veille de l'annonce de suppressions d'emplois massives, les travailleurs des deux sites GIAT Industries de Saint-Étienne et Saint-Chamond, rejoints par un groupe de leurs collègues de Roanne, ont manifesté à près de 300 devant le Conseil général de la Loire.

Depuis des dizaines d'années, les travailleurs de GIAT Industries, qui fabriquent les armements terrestres pour l'armée, ont été ballottés au gré des plans de suppressions d'emplois.

Avant les élections présidentielle et législatives, le ministre socialiste des Armées avait déjà annoncé la couleur : un nouveau plan de restructuration était à l'étude, avec à la clé une nouvelle réduction des effectifs, peut-être la fermeture de certains sites. La ministre de la Défense actuelle n'est pas revenue sur ces orientations, conformes à ce que tous les gouvernements de droite ou de gauche ont fait ces vingt dernières années.

Alors que les fuites en provenance du gouvernement parlent de la suppression de 3 000 des 5 700 emplois actuels des diverses usines de GIAT Industries, avec la fermeture de plusieurs sites, les élus locaux, (les maires de Saint-Étienne et Saint-Chamond, les députés de Roanne et de Saint-Chamond et le président du Conseil général), tous de droite, essaient de faire croire qu'ils sont contre ces mesures alors qu'ils soutiennent fidèlement le gouvernement.

Mais cela ne semble pas trop prendre auprès des travailleurs. Au cours du rassemblement au centre-ville de Saint-Étienne, devant la préfecture, où siège le Conseil général, le président de celui-ci, parlant après les représentants des quatre syndicats, a

vu plusieurs passages de son discours couverts par des sifflés, des huées et des « C'est du travail qu'on veut ! ». Et en effet, même si GIAT Industries fabrique de l'armement (le char Leclerc sort de ses ateliers), cela n'est pas une raison pour que les travailleurs ne défendent pas leur emploi et acceptent de se retrouver à la rue.

Il ne doit pas y avoir la moindre suppression de poste à GIAT Industries. Les différentes directions de GIAT ou les gouvernements, de gauche et de droite, qui se sont succédé n'ont jamais proposé d'utiliser le potentiel humain et technique du GIAT pour fabriquer, au lieu d'armes, des choses utiles à la population. Par exemple, la SNCF manque de plates-formes pour le ferroutage ou de trains express régionaux, les agriculteurs sont obligés de dépenser des fortunes pour s'équiper en tracteurs et autres véhicules. Pour ici ou pour d'autres pays, il y aurait des productions utiles à assurer, et de quoi maintenir plus que largement l'emploi au GIAT.

En fait, qu'il s'agisse d'armement ou d'autre chose, les gouvernements considèrent toujours que c'est aux travailleurs de payer les conséquences de leurs choix. Les travailleurs de GIAT ne l'acceptent pas, et ils ont raison.

Correspondant LO

Cherbourg

POUR LA RELAXE D'ALAIN HÉBERT !



Près de 4 000 personnes étaient présentes mercredi 22 janvier à Caen pour manifester leur soutien à Alain Hébert. Secrétaire de l'Union locale CGT de Cherbourg, ce militant avait été condamné à six mois de prison, dont un ferme, par le tribunal de Cherbourg le 25 juillet dernier, et c'est le jugement d'appel qui avait lieu à Caen ce 22 janvier.

Des délégations de tous les arsenaux du pays, Brest, Lorient, Clermont-Ferrand, étaient présentes, ainsi que de nombreux travailleurs des entreprises de Cherbourg et de villes de Normandie comme Saint-Lô, Granville ou Rouen. Cette manifestation avait le soutien de nombreuses organisations politiques, comme le Parti Communiste, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire, avec la présence d'Alain Krivine et d'Arlette

Laguiller. En revanche, beaucoup dans le cortège regrettaient l'absence de Bernard Thibault pour soutenir un secrétaire d'Union locale CGT qui risque la prison.

Le cortège a défilé dans toute la ville en réclamant la relaxe d'Alain Hébert, puis s'est rassemblé devant le palais de justice où avait lieu le procès en appel. Alain Hébert risquait en effet la prison à la suite d'une plainte déposée par un gendarme maritime, qui prétend qu'il l'a frappé lors d'une manifestation organisée pour protester contre la fermeture de l'hôpital maritime de Cherbourg, fermeture qui a des conséquences désastreuses pour l'offre de soins, déjà fort insuffisante, dans cette ville ouvrière.

Le gendarme prétendait avoir eu le visage tuméfié, la chemise arrachée, et avait bénéficié d'un arrêt de travail.

Or une photo publiée par le journal *Ouest France* le montrait, en fin de manifestation, le visage frais et poupin, la chemise bien en ordre, discutant en souriant sur le perron de l'hôpital. Il était donc difficile pour l'accusation de maintenir ses dires ! Non, Alain Hébert n'a pas frappé ce gendarme, et les quarante témoins cités en soutien à Alain Hébert l'ont confirmé.

Le procureur a demandé une peine entièrement assortie de sursis, et le jugement, mis en délibéré, sera rendu le 26 février prochain. Alain Hébert est sorti du tribunal au bout de quatre heures d'audience, sous les applaudissements de nombreux travailleurs de l'arsenal de Cherbourg, qui l'avaient attendu sur place, bien décidés à ne pas laisser condamner leur camarade pour des actes qu'il n'a pas commis.

Correspondant LO

Plans sociaux en Alsace

4 300 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 12 MOIS

A l'heure où le gouvernement fait semblant de s'indigner contre les licenciements « brutaux » et où Perben et Fillon ont l'hypocrisie de dire qu'il ne faudrait pas que quelques « voyous » ou « pirates » viennent jeter le discrédit sur toute une profession, bien des licenciements se font en silence dans de multiples entreprises. Tout aussi brutaux pour ceux qui les subissent, ils témoignent que ce qui est en cause ce n'est pas les malversations de quelques individus mais le comportement de toute une classe, la classe capitaliste.

Ce sont parfois des filiales de grands groupes qui sont en cause, mais plus souvent des petites et moyennes entreprises, de petites villes ou villages. En Alsace, en 2002, 49 usines ont annoncé un plan de restructuration, dont 19 qui ont complètement fermé avec un total de 4 300 suppressions de postes. Et cela sans compter les licenciements collectifs qui n'apparaissent pas officiellement comme des plans sociaux, lorsque par exemple le nombre de personnes licenciées est inférieur à 9, ou encore les licenciements d'une ou deux personnes pour les motifs les plus variés. Et puis ne sont pas comptées les réductions d'effectifs tout simplement par non-remplacement de partants ou d'intérimaires. Ainsi le taux de chômage a augmenté en Alsace de 21,4 % en un an avec 11 000 demandeurs d'emplois de plus.

Tous les secteurs d'activité sont touchés. Il y a des usines d'électronique comme Info Industrie (227 licenciements) à Gundershoffen ou GRME-Est (9 licenciements) à Pulversheim ; Sony (175 licenciements) à Ribeauvillé ; l'informatique avec EBC (85 licenciements) à Strasbourg et 20 à Mulhouse ; les téléphones portables avec PPE (213 licenciements) à Pulversheim ; les équipements électriques, Trench (82 licenciements) à Saint-Louis ; les télécopieurs, Sharp (40 licenciements) à Soultz ; le textile avec Alsavet (280 licenciements) à Bischwiller et 130 à Mertzwiller, Vestra (280) à Bischwiller, Steinheil (58) à Rothau, Tissages Satig (28) à Villé, Manufacture d'impressions (88) à Sainte-Marie-Aux-Mines, Saic Velcorex (42) à Saint-Amarin, CDT (130) à Wesserling, CS Interglas (60) à Malmerspach,

Hydra (36) à Moosch, Athanor-Svit (64) à Vieux-Thann, DMC (30) à Mulhouse, Bel Air Industrie (88) à Mulhouse, Tricot France (24) à Logelbach, La Cotonnière d'Alsace (94) à Colmar. La chimie est également touchée avec Albermarle PPC (31) à Thann, Rhodia (55) à Mulhouse, Rohm and Haas (138) à Lauterbourg, ainsi que l'agroalimentaire et les brasseries avec Cidou (64) à Miesheim, Météor (15) à Hochfelden, Sevenday (55) à Soultz, SCPA (186) à Mulhouse, Orangina (48) à Fegersheim, Gapal (30) à Strasbourg. Mais il y a aussi le plastique, les télécommunications, la mécanique, les roulements, les carrières, la maintenance, la sous-traitance automobile, la cartonnerie, le mobilier de bureau, etc., avec Placo injection (35) à Huningue, Steleus (29), Wärtsila (100), Must (42) à Mulhouse, Walter (30) à Brumath, TMG (70) à Colmar, A&R Carton (209) à Fegersheim, Steelcase (82) à Strasbourg et 30 à Marlenheim, Johnson Controls (184), Fischer Services (10), Alcatel (135) à Strasbourg,

Sasi (150) à Gamsheim, Info Réalités (100) à Vendenheim, Dematic (20) et Grès d'Artois (39) à Betschdorf, Ina (150) à Hagenau.

Si le taux de chômage malgré cette explosion des plans sociaux reste, en Alsace, avec 7 %, relativement faible par rapport à d'autres régions, c'est que beaucoup de travailleurs ont un emploi en Suisse ou en Allemagne. Mais les licenciements ont tout autant cours dans ces pays puisque, par exemple, le chocolatier Suisse Gubor, après bien d'autres, a annoncé le 3 février 270 suppressions

d'emplois, dont 150 frontaliers, à Mülheim, à la frontière allemande.

Les patrons, présidents locaux du Medef, des Unions patronales des industries textiles, chimiques ou métallurgiques, interviewés par la presse locale sur cette forte augmentation des licenciements, ont tous répondu qu'ils continueraient dans ce sens si on ne baissait pas les impôts, taxes, charges sociales et salaires, et si on continuait à leur imposer des réglementations de sécurité trop lourdes. Bref, de véritables « brutes »... Des barbares modernes qui font peser sur la société la menace d'un recul



Parmi les innombrables entreprises qui ont licencié, ici, une bonneterie à Saint-Dizier.

Reims-Aviation (Marne)

Le tribunal de commerce de Reims a rendu son verdict, mercredi 29 janvier. La reprise de Reims-Aviation est accordée au groupe autrichien Ventana, dont l'offre est complétée par celle de FCP, un cabinet de financiers. 164 suppressions d'emplois sont prévues d'ici six semaines sur les 460 travailleurs que compte l'entreprise.

C'est devant un cordon de CRS protégeant le palais de justice que les travailleurs de Reims-Aviation ont appris le jugement. La décision a été accueillie avec colère mais sans surprise : l'autre postulant à la reprise, le français Wagra-par, s'étant en effet retiré quelques heures auparavant, faute d'avoir trouvé des financements suffisants. Il ne restait alors au tribunal qu'à livrer Reims-Aviation à Ventana, qui ne reprend que l'activité de sous-traitance avec 257 salariés, et à FCP, qui reprend le

Après le jugement du tribunal, COLÈRE ET INDIGNATION !

montage des avions F406 avec 40 salariés. Cent soixante-quatre travailleurs se retrouvent donc sur le carreau.

Le lendemain, dans les ateliers, pratiquement personne ne voulait travailler. À l'assemblée du personnel qui se tenait le matin, il n'y eut que des dirigeants syndicaux pour oser affirmer qu'il fallait sortir la production, honorer les contrats... et sauver les emplois restants ! En fait, toute la journée se passa en discussions sur le verdict du tribunal, l'indifférence des pouvoirs publics et sur ce qu'il faudrait faire pour sauver l'emploi des 164 travailleurs. Le bruit des riveteuses fut remplacé par les détonations des pétards que des travailleurs lançaient dans l'usine pour exprimer leur colère. L'administrateur judiciaire avait beau demander des conseils à tous ceux qu'il croisait pour savoir comment s'y prendre pour faire reprendre le travail, il n'osa pas s'adresser à l'ensemble du personnel. Il valait sans doute mieux pour lui.

Lundi 3 février, la journée

commença avec l'assemblée générale du personnel. La grève ne fut pas reconduite ce jour-là, mais l'ambiance n'était pas pour autant redevenue sereine, bien au con-

traire. Les travailleurs réclamaient la liste des 164 (la direction ne veut la révéler que dans six semaines, c'est-à-dire au dernier moment) et ils étaient surtout indignés que ce

soit l'ancienne direction, celle qui justement avait mené Reims-Aviation au dépôt de bilan, qui en ait décidé... et qui ait probablement réglé ses comptes du même coup.

Quoi qu'il en soit, et les semaines à venir le montreront, les travailleurs de Reims-Aviation n'ont pas dit leur dernier mot.

Au Conseil régional de Champagne-Ardenne

Lundi 27 janvier, le Conseil municipal de Reims avait voté le pouvoir au maire d'effectuer une transaction visant à racheter les locaux de l'entreprise à son ancien propriétaire et à les louer à prix modique au nouveau repreneur, et cela sans aucun engagement concernant les emplois. Apparemment, Ventana ne voudrait pas de ce cadeau pour ne pas se lier les mains ! Le maire n'a pas pour autant déclaré que l'argent qu'il était prêt à débloquent ainsi irait aux travailleurs mis à la porte. Quant aux Conseils régional et général, rien de neuf non plus de leur côté. Ce même lundi 27 janvier, une assemblée extraordinaire du

Conseil régional de Champagne-Ardenne était convoquée... pour accorder une subvention aux entreprises de déshydratation de luzerne ! Voici un extrait de la déclaration qu'a faite à cette occasion Thomas Rose, le conseiller régional de Lutte Ouvrière :

« Pour ma part, j'estime que s'il avait fallu convoquer une assemblée, c'était d'abord pour répondre aux angoisses de tous les salariés qui sont actuellement menacés par les plans de licenciements qui se succèdent dans la région.

S'il avait fallu convoquer une assemblée extraordinaire, c'était avant tout (...)

pour demander des comptes au patronat qui licencie après avoir touché des aides publiques ; pour demander des comptes à J.-P. Chaufour, actionnaire principal de Reims-Aviation, qui met la clé sous la porte en laissant 460 travailleurs dans l'incertitude du lendemain.

Vos choix sociaux sont à l'opposé des miens. C'est pourquoi je ne voterai pas votre rapport. Le seul rapport digne d'être voté aujourd'hui dans cette assemblée aurait été l'affirmation qu'aucun travailleur menacé par des plans sociaux ne doit perdre ni son emploi ni sur ses salaires. »

Explosion d'AZF à Toulouse

LES OFFICINES PATRONALES TOUCHENT PLUS QUE LES SINISTRÉS

Le 12 décembre 2002, une « convention de reconversion des salariés des entreprises sinistrées » a été signée entre le préfet de Région et la présidente de la CGPME de Haute-Garonne, en présence de Renaud Dutreil, secrétaire d'État aux PME, au Commerce et à l'Artisanat. L'État se préoccuperait-il enfin des salariés sinistrés ? Voilà qui semble formidable, mais quand on se penche sur les détails on déchant vite...

D'abord, les 700 000 euros que débourse l'État avec l'aide de TotalFina n'iront pas dans les poches des salariés. Cette convention a été signée entre l'État et l'ARI, une association qui a été créée pour les besoins de la cause, et qui regroupe le Medef 31, la CGPME 31 et l'UPA 31, le groupement des artisans. Cette association patronale a décidé de confier cette mission au bureau d'études Arcade Conseil, sans appel d'offres. Elle a officiellement pour objet d'aider au reclassement des

salariés licenciés à la suite de l'explosion d'AZF. Mais on s'aperçoit qu'elle s'adresse à toutes les entreprises de la Haute-Garonne, « pour les salariés déjà licenciés, ou risquant de l'être d'ici décembre 2003 ». Il s'agit donc d'un dispositif permettant aux PME de toute la Haute-Garonne de licencier à bon compte jusqu'en... décembre 2003, pour peu qu'elles invoquent l'explosion d'AZF.

Evidemment, le financement n'est prévu que pour le fonctionnement du cabinet

d'études, et pas du tout pour les salariés concernés. Cette cellule de reclassement doit seulement s'engager à recevoir individuellement tous les salariés concernés (mais à condition qu'ils en fassent la demande...), à les former aux techniques de recherche d'emploi et à leur faire trois propositions d'emplois situées à moins de 50 km de leur domicile, avec un salaire au moins égal à 85 % de leur salaire antérieur, en CDI ou en CDD. On finance donc des cabinets d'études pour que les salariés licenciés acceptent un emploi moins bien payé... ou le chômage.

Or le secteur regroupant les quartiers sinistrés ne se remet pas économiquement.

Il y a eu au moins un millier de salariés licenciés dans le pôle chimique, ainsi qu'un nombre aussi important de sous-traitants ou de salariés

d'autres entreprises. Mais, d'autre part, au moins mille salariés d'EDF, de l'Équipe-ment, ou de la compagnie de transports urbains (SEMVAT) ont été déplacés et ne travaillent plus sur les quartiers touchés. De nombreux habitants ont été évacués, et n'ont pas pu revenir habiter dans ces quartiers. Une des conséquences, que l'on commence juste à mesurer, est que le commerce de proximité a perdu beaucoup de clientèle, et c'est la moitié de ces très petites entreprises qui n'ont pas rouvert depuis l'explosion. On peut comprendre la colère des petits artisans ou commerçants du quartier quand ils ont découvert que ce dispositif consistait à aider des entreprises à licencier encore, ce qui n'allait pas manquer d'accélérer l'exode d'autres salariés hors du quartier. Ils savent bien qu'ils ne peuvent vivre que parce que

des ouvriers les font travailler.

Plus généralement, il est insupportable de voir que ce sont encore les plus riches qui sont les premiers et les mieux dédommagés, y compris quand ils n'ont pas été sinistrés. L'image de la ville passe avant les quartiers populaires. C'est ainsi que la « Cité de l'Espace », musée de l'espace situé de l'autre côté de Toulouse, a touché 2,7 millions d'euros en juin 2002 pour des... « pertes de jouissance », et que le « Stadium » en a touché pour sa part 2 millions pour les mêmes raisons. De l'autre côté, dans les cités pauvres, comme la cité du Parc, la cité de la Rocade ou la cité Plein Sud, les travaux sont loin d'être finis, après arrêt de ceux-ci pour refus de paiement des assurances, malfaçons diverses, dépôts de bilan d'entreprises véreuses. Et tout cela seize mois après

AtoFinaElf Brignoud
(agglomération de Grenoble)

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PROGRAMMÉES

A Brignoud, près de Grenoble, 169 familles sont menacées à ce jour par la fermeture programmée dans un peu plus d'un an du site d'AtoFinaElf annoncée brusquement par la direction à la fin de l'année 2002.

Le groupe a annoncé, d'ici à 2005, 1400 suppressions d'emplois. Au sud de Grenoble, l'usine AtoFina de Jarrie est elle aussi touchée puisque la fermeture de deux ateliers est annoncée, soit 95 emplois en moins.

Samedi 25 janvier, une manifestation de soutien aux travailleurs de Brignoud a regroupé, selon les organisateurs, 2 500 personnes. Des délégations de travailleurs des autres sites d'AtoFinaElf du pays étaient présentes. Après un hommage rendu à un travailleur de l'entreprise mort des suites d'une maladie professionnelle, et dont les obsèques avaient lieu au même moment que la manifestation, celle-ci a parcouru les rues de Brignoud pendant plus d'une heure.

Enfin, sur la place du mar-

ché, un délégué CGT de l'entreprise a pris la parole. Révolté, il a rappelé le salaire exorbitant de Thierry Desmarest qui émerge dans le peloton de tête des plus hauts salaires avec 3,3 millions d'euros de salaire annuel, auquel il faut ajouter un million d'euros de plus-value sur ses stock-options 2001, et qui, lui, ne connaît pas l'angoisse du lendemain ! Il a dénoncé ensuite, entre autres, les milliards de profits engrangés par le trust, les fonds publics de l'État et du Conseil général empochés sans vergogne, qui n'empêchent en rien les licenciements et pour lesquels aucun compte n'est demandé !

Lors de l'inauguration, le 14 décembre dernier, du gymnase du lycée de Villard-Bonnot, les travailleurs d'Ato avaient d'ailleurs interpellé le



député PS du secteur, Brottes, pour lui rappeler ses discours rassurants sur la non-fermeture du site comme ceux du secrétaire d'État à l'Industrie du gouvernement de gauche précédent, Christian Pierret. Des discours encore et des mensonges toujours ! Le trust AtoFinaElf, multimilliardaire, qui a distribué l'année dernière des dividendes en augmentation de 15 %, n'hésite pas à semer la désolation dans

le monde ouvrier en réduisant à la misère et au désespoir des familles entières brusquement privées d'emplois. La vallée du Grésivaudan, vallée ouvrière de la région grenobloise, a depuis de nombreuses années payé un lourd tribut à la soif de profit des capitalistes qui ont fermé ou réduit les emplois d'usines jugées non rentables. Hier, c'étaient les papeteries de Lancey, de Moulin-Vieux, les usines

Bonmartin, Sodipan, Hewlett-Packard au Versoud, Cebal et Rhenalu qui étaient touchées... aujourd'hui, c'est AtoFinaElf à Brignoud. Alors, les travailleurs comptent bien se battre jusqu'au bout contre ces nouvelles suppressions d'emplois et la fermeture du site.

C'est à AtoFinaElf de prendre sur ses profits pour payer et assurer un avenir digne à tous ceux qui ont sué

Guadeloupe

LES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX EN GRÈVE GÉNÉRALE

Depuis la fin janvier les travailleurs communaux de l'UTC-UGTG (Union des Travailleurs Communaux - Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens) sont en grève. Les travailleurs liés au syndicat nationaliste réclament l'embauche définitive des travailleurs précaires. Cette revendication concerne 5 000 jeunes travailleurs à contrats précaires.

Les 34 communes de l'archipel sont touchées par la grève. Dans certaines, les services municipaux sont carrément paralysés. Dans d'autres, ils sont fortement perturbés. Dans un premier temps les représentants syndicaux se sont trouvés face à un mur. Ils n'avaient aucun interlocuteur. Il a fallu que la grève se renforce, que les grévistes expri-

ment leur mécontentement, que des haies de conteneurs d'ordures soient dressées ici et là sur les routes, qu'ils bloquent l'entrée des mairies, qu'ils paralysent les services pour que les maires consentent à discuter avec eux.

Lundi 3 février, à l'initiative du président de l'association des maires, une première réunion s'est tenue entre représentants syndicaux et maires de plusieurs communes. Rien n'a été formellement décidé mais certains maires se sont dits prêts à trouver une solution pour l'embauche durable des travailleurs précaires. Toujours est-il que la grève se poursuit.

Face à ceux qui leur reprochent leur grève, les délégués syndicaux de l'UGTG répondent qu'avant de faire la grève ils ont cherché à maintes repri-

ses à rencontrer les maires et qu'ils n'ont pas eu de réponse.

L'arrêt du fonctionnement des cantines scolaires gêne les élèves et les parents d'élèves mais pour l'instant ces derniers comprennent le mouvement. Comment en serait-il autrement quand chacun a un fils, une fille, un cousin, un parent, en situation d'emploi précaire ou au chômage ?

Quant aux maires, beaucoup ont embauché avant les dernières élections municipales pour augmenter leurs scores électoraux. Les élections passées, ils veulent se débarrasser de ceux qu'ils ont embauchés par calcul électoral. C'est trop facile. Et c'est aussi contre ces pratiques qui durent depuis des décennies que l'UGTG dit « stop ». Jusque-là, les maires se comportaient dans leur grande majorité comme de

véritables petits potentats dans leur commune, faisant régner la terreur chez les employés. Ces temps-là sont révolus et les maires se trouvent aujourd'hui fort surpris de la perte de leur autorité. Les travailleurs municipaux relèvent la tête et ne les craignent plus.

Beaucoup de maires déclarent qu'ils n'ont pas d'argent pour embaucher plus de monde durablement. Mais ils refusent de s'en prendre à l'État qui, seul, pourrait renflouer leurs caisses. À plus forte raison se refusent-ils à mobiliser la population pour exiger de l'État plus de moyens financiers. Ils sont si respectueux de cet État, si soucieux de leur image de « bons gestionnaires » avec leurs maigres deniers qu'ils se retrouvent aujourd'hui pris à leur propre piège.

Lutte de classe n° 70

(janvier-février 2003)

- **Irak**

La guerre annoncée

- **Intervention de l'armée française en Côte-d'Ivoire**

Derrière les arguments humanitaires, une opération pour protéger les intérêts impérialistes.

- **France**

Décentralisation : l'État se débarrasse à bon compte des services publics.

- **Turquie/Union européenne**

Marchandages autour d'un élargissement

- **États-Unis**

Le soutien des appareils syndicaux à un siècle d'impérialisme

- **Tribune de la minorité**

L'islamisme radical conteste-t-il l'impérialisme ?

Prix : 1,5 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Municipaux de Châtelleraut (Vienne)

EN LUTTE POUR UNE AUGMENTATION DE 100 EUROS

Jeudi 30 janvier, les municipaux de Châtelleraut se sont mis en grève et ont manifesté à 250 à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et UNSA pour revendiquer une augmentation de 100 euros mensuels de leurs indemnités.

Outre leur salaire, dont le montant est fixé par le ministère, les municipaux perçoivent en effet des primes sous la forme d'indemnités hiérarchisées dont le montant est déterminé par la municipalité à l'intérieur d'une fourchette établie nationalement.

L'actuel régime indemnitaire a été instauré en 1991, alors que l'ancien maire de Châtelleraut, Edith Cresson, était Premier ministre. Le fait qu'une part du revenu des fonctionnaires territoriaux dépende ainsi des choix locaux du maire a tendu à orienter les revendications vers le régime indemnitaire, qui semble plus « à portée de main » que le traitement lui-même, fixé au niveau national.

L'inconvénient, c'est évidemment que les élus locaux ne se privent pas pour tenter d'opposer les revendications du personnel municipal aux intérêts de l'ensemble des administrés. Le

maire (PS) de Châtelleraut ne s'en est pas privé, objectant à chacune des actions entreprises depuis juin dernier par les municipaux que s'il accordait les 100 euros, il faudrait alors augmenter les impôts locaux.

La journée du 30 ne manqua pas d'animation. C'est ainsi qu'on put voir l'élu responsable du personnel, vice-président de la Communauté d'agglomération et membre du PS, foncer avec sa grosse voiture dans le bidon-brûlot des grévistes. Oublieux du passé d'ancien syndicaliste dont il se revendique parfois, il déclara que le mouvement est dû « à une minorité maximaliste politisée » !

Après que les élus eurent reçu les syndicalistes pour leur dire que, « l'enveloppe budgétaire étant mince comme une feuille de papier à cigarette », il n'y aurait rien pour 2003, et leur promettre de les revoir en avril pour établir un échéancier, les grévistes se sont quittés en offrant aux Châtelleraudais un spectacle de fumigènes SNCF sur fond de tempête de neige, et en se promettant de se retrouver dans les prochains jours pour continuer la lutte.

Philips-Miribel (Ain – banlieue de Lyon)

UNE AMBIANCE ÉLECTRIQUE

Une forte minorité de travailleurs de l'usine Philips Éclairage de Miribel, dans l'Ain, en fait en banlieue lyonnaise, est en grève depuis le lundi 27 janvier, bloquant le portail de l'usine. Leur principale revendication porte sur les salaires car, ici comme partout, les hausses de prix depuis le passage à l'euro ont provoqué une baisse du pouvoir d'achat, alors que la dernière augmentation date de l'année 2000.

Les grévistes ont fixé leur revendication à 120 euros, et tiennent à ce que cette augmentation soit uniforme pour qu'elle profite avant tout aux bas salaires. Mais ils demandent aussi l'embauche des intérimaires, qui sont une cinquantaine dans l'usine pour environ 150 embauchés à la production, et la reconnaissance des maladies professionnelles. De nombreux ouvriers, qui sont surtout d'ailleurs des ouvrières, souffrent de problè-

mes articulaires provoqués par les gestes répétitifs, et la direction n'hésite pas à se débarrasser des moins productifs en pratiquant des licenciements pour inaptitude physique.

L'usine n'en est pas à ses premières luttes, ce qui explique sans doute l'arrivée récente d'un nouveau directeur à la réputation de patron de choc. Lors d'une grève sur un autre site, il avait foncé en voiture sur les grévistes ! Et à présent, il tente d'appliquer les méthodes Sarkozy dans la boîte : il a sélectionné des contremaîtres prêts à faire les gardes-chiourme, et a tenté d'imposer un syndicat à sa botte lors des dernières élections de délégués du personnel.

Mais il se heurte à la résistance d'un noyau de travailleurs soudés par de précédentes luttes. Alors suite à la réussite d'un débrayage sur les salaires lundi dernier, il a été décidé de passer à la vitesse supérieure en bloquant l'usine. Depuis, une soixantaine de travailleurs se relaient devant les grilles, avec le moral au beau fixe,

même si c'est sous la neige !

Évidemment, le patron use de toutes les ficelles pour venir à bout des grévistes : envoi d'huissiers, menaces d'interventions policières, pseudo-négociations où il ne propose que des broutilles, tentatives de monter les non-grévistes contre les grévistes accusés de mettre en péril l'entreprise, et même chantage à la délocalisation. Des ateliers ont déjà déménagé en Pologne et en Écosse, et il est bien possible que la direction ait l'intention de continuer dans le même sens, mais les grévistes refusent de céder à ce chantage, d'autant qu'ils savent bien que dans d'autres usines du groupe les travailleurs ont souvent accepté tout ce que la direction leur imposait avec le chantage à la fermeture... pour être malgré tout mis à la porte au bout du compte.

Alors à Miribel, pas question d'accepter un recul des acquis ! Philips doit payer pour assurer des conditions de travail et un salaire décent !

JOSPIN EN ÉVENTUEL RECOURS

Jospin qui avait déclaré se retirer de la vie politique le soir du 21 avril était réapparu publiquement à différentes occasions soigneusement mises en valeur : à Bercy, lors d'un tournoi de tennis, ou bien à l'inauguration d'une rue consacrée à Mendès-France. Mais cette fois, il revient sous la forme de deux pages pleines dans Le Monde.

Dans le style d'un arbitre au dessus-de-la-mêlée, il y évoque son échec d'avril dernier, justifie les cinq années de son gouvernement, et trace un projet pour le retour au pouvoir du Parti Socialiste ou de lui-même. Son texte s'intitule « Être utile ».

Jospin explique qu'il n'a pu être au second tour des présidentielles à cause de la multiplicité des candidatures de la gauche dite plurielle. Mais sur l'action de son gouvernement, sur l'essentiel, il n'a rien à

redire. Pour l'avenir, il indique que selon lui : « La gauche doit prendre en compte la double aspiration à la sécurité dans la vie civile et à la sécurité en matière d'emploi, de santé ou de retraite », à défaut, dit Jospin, la droite fructifiera seule sur ce terrain. Son problème n'est donc pas tant la sécurité des gens, mais la compétition sur ce terrain avec la droite, qui, de son côté, agit de même.

Quant à la sécurité en matière d'emploi, de santé ou de retraite, il n'y a rien à attendre de lui demain. Là il n'est pas en compétition avec la droite qui ne fait rien, pas plus que Jospin n'a agi quand il avait le moyen de le faire au gouvernement. Il se déclarait alors impuissant face aux licenciements collectifs, tout comme son successeur.

Jospin s'est cependant donné le moyen de préparer les attaques actuelles contre les retraites. Et pour éviter d'être précis sur ce que seraient les réponses – les promesses – du PS à l'avenir, il se réfugie dans

les interrogations du style : « Comment parvenir à une plus juste répartition des revenus dans une économie aussi ouverte que la nôtre ? » Dans ce langage brumeux il n'est jamais question de patronat, de travailleurs, d'exploitation et de profits.

Pour l'avenir, Jospin nous propose le même programme pour que la gauche revienne au pouvoir, une copie conforme de ce qui a été fait pendant cinq ans, avec un zeste de politique sécuritaire en plus ! Rien à voir avec un véritable programme de lutte contre l'insécurité sociale dont est victime le monde du travail.

Dans ce message de Jospin, on ne trouve rien de surprenant ni de nouveau. Il est vrai que la portée de ce genre de message est ailleurs.

Jospin répond aux siens qui lui reprochaient de se taire. A ceux-là, il dit que ce qui est arrivé est la faute des autres et qu'il faudra refaire la même chose. Mais surtout, en jetant ce genre de petit caillou dans la

mare, il prend date pour dire : je suis toujours là, ne m'oubliez pas ! Même si dans le même temps, il susurre : « Parler ce n'est pas revenir. J'ai quitté la vie politique ». Cela n'engage pas pour le futur. Et il y a toutes les raisons de penser que l'avenir sera parsemé, à des échéances et à des doses savamment étudiées, de ces petits gestes et autres déclarations de Jospin.

Car, il le dit lui-même, il veut être « utile ». Comme de bien entendu, à la bourgeoisie qu'il a servie pendant cinq ans et même bien plus longtemps si on remonte à 1981, date de l'élection de Mitterrand. Être utile, sous sa plume, c'est trouver la bonne méthode, la martingale qui permettrait au PS de revenir au gouvernement. Mais pas un mot pour dire en quoi ce retour serait utile aux classes populaires. Et pour cause. Car ça n'est pas, mais pas du tout, la préoccupation des notables du PS.

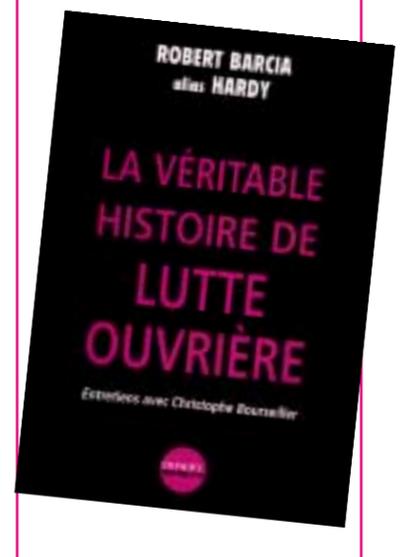
Michel ROCCO

VIENT DE PARAÎTRE

Robert Barcia,
alias Hardy

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Entretiens avec
Christophe Bourseiller
Impacts – Éditions Denoël



Collisions mortelles

LES PASSAGES À NIVEAU DANGEREUX ONT LA PEAU DURE

Dimanche 2 février un train express régional (TER) assurant la liaison Calais-Lille a percuté une voiture sur un passage à niveau dans la commune d'Aubin-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Le véhicule a été traîné sur plus de 300 mètres et ses cinq occupants ont été tués.

Une fois encore, il s'agit d'un passage à niveau non gardé, même pas muni de barrières automatiques. Seuls un panneau et un stop sont censés prévenir du danger mais sur cette petite route, les conducteurs n'ont aucune visibilité avant d'arriver sur le stop. Et il semble bien que la conductrice se soit engagée sans avoir vu qu'un train arrivait.

Cet accident intervient quelques jours après celui du Gard où là aussi, le 28 janvier, un autorail avait percuté un camion sur un passage à niveau, faisant un mort (le chauffeur du camion) et plusieurs blessés.

Le problème des croisements dangereux entre le réseau ferré et le réseau routier n'est pas nouveau, et les risques sont clairement identifiés. Réseau ferré de France (RFF), établissement public

qui gère désormais les infrastructures ferroviaires de la SNCF, reconnaît d'ailleurs qu'il a 400 passages à niveau « préoccupants » (pour ne pas dire dangereux) sur les 19 400 existants qui doivent être supprimés dans les années à venir. Mais ses objectifs se limitent à vouloir supprimer environ 50 % des plus dangereux d'ici... 2012 !

Vouloir améliorer la sécurité et faire disparaître les installations dangereuses, c'est ce que répètent les dirigeants de la SNCF comme ceux de RFF après chaque accident de ce type, d'année en année, sans pour autant débloquent les crédits nécessaires pour accélérer les travaux.

Quand on sait que dans la seule année 2002, on a dénombré 150 collisions entre des véhicules et des trains sur des passages à niveau, faisant 40 tués et 22 blessés graves, il y a pourtant urgence. Mais cette situation d'urgence entre en contradiction avec la politique de rentabilité et de limitation des investissements que prônent les dirigeants de la SNCF comme ceux de RFF. En attendant, la liste des victimes s'allonge...

R. M.

Seine-Saint-Denis

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DÉNONCENT LA PÉNURIE D'HÉBERGEMENTS ET DE LOGEMENTS

Judi 30 janvier, plusieurs centaines de travailleurs sociaux manifestaient sur le parvis de la préfecture de Bobigny, pour protester contre le manque criant d'hébergements et de logements sociaux en Seine-Saint-Denis.

C'est quotidiennement que les travailleurs sociaux, et en premier lieu les assistants et assistantes sociales, sont confrontés aux drames de gens démunis et qui se retrouvent jetés à la rue. C'est de pire en pire. Du côté des autorités, le peu qui était fait pour pallier cette situation diminue. Après s'être réunis à plusieurs reprises en assemblées générales en novembre, décembre et janvier, les travailleurs sociaux ont décidé de lancer une pétition sur le département et de faire un rassemblement devant la préfecture, à Bobigny, le 30 janvier.

L'appel avait été lancé par une coordination de travailleurs sociaux de différents syndicats, ou non syndiqués, et d'associations. Une lettre ouverte-pétition, dénonçant la situation et adressée en premier lieu au président de la République, au Premier ministre et au président de l'Assemblée nationale, a recueilli dans les jours précédant la manifestation plusieurs mil-

liers de signatures auprès des salariés des services sociaux du département, mais aussi auprès de la population.

La manifestation a donc rassemblé des travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs, etc de différents services sociaux du département), des militants d'associations et des familles concernées par le problème. Les passants exprimaient souvent leur solidarité.

Pendant qu'une délégation était reçue par le sous-préfet et une autre par le Conseil général, nous avons écouté les travailleurs sociaux nous livrer leur témoignage : ils ne peuvent plus remplir leur mission essentielle, l'accès aux droits et notamment le droit au logement. « Il n'y a plus de place d'hébergement », « le 115 ne répond pas », « tous les hôtels sont pleins », « il n'y a pas de places, on ne peut pas vous hospitaliser », « l'Aide sociale à l'enfance ne finance plus l'hébergement à l'hôtel », telles sont les réponses qu'ils doivent donner quotidiennement aux personnes en détresse.

Des personnes, des familles sont en errance faute de solutions d'hébergement et de logement. Une infirmière a expliqué que des gens sans abri sont contraints de passer la nuit sur une chaise aux urgences à l'hôpital ! Des assistantes sociales en sont réduites à demander l'hospitalisation de femmes avec enfants

en bas âge, faute de structure d'accueil !

Mais c'est aussi l'insuffisance de l'offre de logements sociaux qui a été dénoncée : il faudrait construire, en nombre, des logements qui permettent aux personnes de vivre dignement.

Plusieurs élus ou militants de partis ou d'associations ont pris la parole pour apporter leur soutien. Un élu de Lutte Ouvrière au Conseil régional d'Ile-de-France a transmis le message de solidarité d'Arlette Laguiller et a souligné que la Seine-Saint-Denis est aujourd'hui un des départements les plus pauvres de France, qui aurait d'autant plus besoin de financements pour répondre aux besoins croissants de logements et d'hébergement, comme aussi de santé, d'éducation. Il a été applaudi.

Le sous-préfet, qui recevait la délégation, s'est contenté de proposer une table ronde sur les questions soulevées. Le Conseil général se dit d'accord avec la dénonciation de la situation, mais sans moyens. L'affaire est donc loin d'être réglée. Nous comptons bien nous manifester à nouveau en entraînant de plus en plus de monde, parmi les salariés des services sociaux et dans la population.